

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel

mai - août

2 0 1 2

N° 9

Sommaire

p. 1. Éditorial

p. 2. Programmes de recherche

Myriam ACHOUR KALLEL, *Dire en langues : des passeurs au quotidien*

Sylvie DAVIET, *Vers un entrepreneuriat transméditerranéen ? : premiers résultats du programme AUF-IRMC »*

Stéphanie POUESSEL, *Enjeux identitaires des mobilités subsahariennes au Maghreb. Sud-Nord : refonte des frontières du soi*

p. 7. Axes de recherches en cours

Ophélie ARROUÈS, *La formation de la littérature arabe moderne dans et par la presse*

Michael LIECKEFETT, *La Haute Instance – de l'utopie révolutionnaire à la réalité des élections*

Marta ARENA, *L'attribution du nom du père à l'enfant né hors-mariage en Tunisie*

Abdelmalek HATTAB, *La question du colonialisme dans les relations franco-algériennes*

Sonia EL AMDOUNI, *Les femmes cadres en Tunisie, identités et stratégies*

p. 11. Comptes-rendus d'activités

Myriam ACHOUR KALLEL, *Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique*

Imed MELLITI, *L'Université de printemps du Rédoc : une expérience réussie*

Chérif FERJANI, *La question de la laïcité*

Maha ABDELHAMID et Stéphanie POUESSEL, *Le racisme en Tunisie*

Monia LACHHEB, *Sport, Cultures et Sociétés au Maghreb et Le corps sportif : entre particularisme et universalisme*

Elisabeth DAU, *Parcours international de débat et propositions sur la gouvernance : perspectives en Afrique du Nord*

p. 17. Lieux de recherches / Dossier :

Mouvements sociaux, politiques et économiques dans le monde arabe

Kamel GAHA, Mohamed Slim SASSI,

Rafaa TABIB, Khalil ZEMITI, Ridha TLILI

p. 24. Actualités de l'IRMC

LA LETTRE DE L'IRMC

EDITORIAL

Plusieurs points forts structurent les activités de l'IRMC et trouvent un écho dans la présente *Lettre*.

Le premier renvoie à la multiplicité des thématiques abordées ainsi que des angles d'approches disciplinaires en sciences sociales tels : la psycho-anthropologie des métissages linguistiques ou l'anthropologie juridique de la paternité, la géo-économie de l'entrepreneuriat transméditerranéen, l'histoire de la presse au Maghreb, la science politique des institutions de la Tunisie post révolutionnaire.

Le second concerne l'international sous un angle comparatif : les relations franco algériennes, le Maghreb et ses africanités subsahariennes, les perspectives internationales de la gouvernance en Afrique, l'évolution des relations entre sports, cultures et sociétés au Maghreb, la prédation armée aux frontières libyennes de l'Égypte à la Tunisie.

Le troisième montre la diversité des opérateurs scientifiques qui s'y croisent et s'y confrontent : qu'ils soient français, italiens, algériens, tunisiens, personnalités ou éminents spécialistes de la société civile, chercheurs confirmés en délégation CNRS à l'Institut, post doctorants en apprentissage du métier de chercheur, étudiants en masters ou jeunes doctorants boursiers de courte et moyenne durée.

Il en ressort que notre Institut est bien plus qu'un partenaire bilatéral franco-tunisien et, par delà les frontières et en réseaux, il constitue un trait d'union entre chercheurs du Nord et du Sud, mais aussi entre chercheurs du Sud. Souvent qualifié de « hub » ou d'interconnecteur, voire d'intermédiaire, il défend des formes de multilatéralisme scientifique.

Pierre-Noël DENIEUIL
Directeur de l'IRMC

Dire en langues : des passeurs au quotidien

Myriam Achour Kallel, est psychologue-anthropologue et maître assistante à l'Université de Tunis. Chercheuse associée à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, elle y conduit le projet *Dire en langues : pour une approche située des pratiques linguistiques*.

L'anthropologie du langage : Illustration par un épisode national

Quand Moncef Marzouki a employé le mot *sâfirât* (le 13 décembre 2011 lorsqu'il a prêté serment devant l'Assemblée Nationale Constituante), des reproches ont fusé dans les journaux comme sur la Toile (*Facebook* et *Twitter*¹) à l'encontre de l'usage de ce mot : d'abord en tant que critère retenu pour différencier des citoyennes tunisiennes² (le degré de couverture de leurs corps : un peu, beaucoup, passionnément) mais aussi à cause du mot lui-même : *sâfirât* a été compris par des citoyens, hommes et femmes confondus, comme stigmatisant les citoyennes qui ont fait le choix de ne pas porter le voile, un peu comme pourrait être compris le mot *mutabarrijât* (celles qui dévoilent leurs charmes). Aussitôt, un débat social s'est instauré entre les défenseurs du mot et ses détracteurs. Les premiers lançaient aux seconds leur ignorance : le mot, dans le *lissân al 'arab* d'Ibn Mandhûr, l'un des dictionnaires de référence, n'était en aucun cas une volonté de stigmatiser mais une pure

description des femmes qui ne portent pas le voile. Les seconds rétorquaient que l'utilisation du mot dans *lissân al 'arab*, soit sa définition lexicale, était loin de constituer un argument en faveur du discours de Marzouki et que la catégorie sociale à laquelle il renvoyait était négativement connotée. Pour renforcer leurs arguments, de nombreuses pages sur *Facebook* ont malicieusement relayé des définitions

“authentificatoire”, légitime de les employer normalement puisque leurs définitions n'avaient rien à voir avec les significations qui leurs sont données dans les interactions sociales. Par *lissân al 'arab* interposé, les deux clans se sont ainsi lancés des définitions absconses autour du mot *sâfirât* pour l'un et de « gros mots » pour l'autre, se fustigeant ainsi d'insultes et de railleries.

Cet échange entre deux groupes sociaux n'est finalement rien d'autre qu'un débat autour de la question des sens sociologiques du langage. Il montre que nos usages sociaux des langues ainsi que les enjeux qui leur sont reliés n'ont pas toujours à voir avec leurs strictes définitions dans les dictionnaires. Les mots, les langues, ses registres etc. ne concernent pas uniquement les dictionnaires et la linguistique mais se définissent, aussi, en fonction du moment où on les utilise, du contexte, de la situation, des « identités » réclamées des groupes dévoilant de la sorte des hiérarchies sociales, des rapports de force, des catégorisations sociales et des visions du monde. Dans la situation décrite ci-dessus, l'objet du litige des acteurs sociaux revient au fait qu'ils ont pris conscience d'une partie des enjeux d'une anthropologie du langage : à travers l'usage du mot *sâfirât*, compris tantôt comme descriptif tantôt comme dénonciateur. Les réactions des deux groupes montrent au final que dire quelque chose au sein d'une collectivité présente des enjeux qui dépassent de loin sa stricte définition lexicale.



provenant de ce même *lissân al 'arab* de mots répandus et largement reconnus socialement comme étant des « gros mots », rappelant leur racine ternaire et concluant qu'il devenait dès lors, et suivant cette logique

L'IRMC

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un Comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC se réunit chaque année. L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : anthropologie, démographie, droit, économie, études urbaines, géographie, histoire, sciences politiques, sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie. Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires internationaux et des conférences. Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Sa Bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, doctorants, étudiants, boursiers et stagiaires étrangers. Elle permet la consultation sur place de livres et de revues spécialisées (plus de 29000 ouvrages et 2 300 titres de revues).

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une cinquantaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs (dont sa publication annuelle *Maghreb et sciences sociales*).

Chercheurs de l'IRMC

Équipe de recherche permanente : Myriam Achour, Chirine Ben Abdallah, Nadia Benalouache, Kmar Bendana, Hend Ben Othman, Irène Carpentier, Sylvie Daviet, Pierre-Noël Denieuil, Mohamed-Chérif Ferjani, Charlotte Jelidi, Sihem Najar, Stéphanie Pouessel.

Chercheurs associés : Maha Abdelhamid, Ophélie Arroues, Hassen Boubakri, Jean-Pierre Cassarino, Sonia El Amdouni, Alia Gana, Abdelhamid Hénia, Nabih Jerad, Mohamed Kerrou, Monia Lachheb, Houda Laroussi, Bisma Loukil, Imed Melliti, Nadia Sahtout.

Chercheurs, doctorants ou boursiers en accueil : Marta Arena, Saïd Ghedir, Jan Janssen, Nadia Kerdoud, Djaouida Lassel, Michael Lieckefett, Zakia Setti.

Directeur : Pierre-Noël DENIEUIL.

Site internet de l'IRMC : <http://www.irmcmaghreb.org>.

Le programme de recherche « Dire en langues » : des « analyses en anthropologie du langage » aux « passeurs au quotidien »

Cet épisode n'est un cas d'espèce ni du point de vue historique ni du point de vue géographique. Les enjeux sociaux des mots, des registres et des langues travaillent depuis toujours toute société. Les objectifs de ce programme de recherche étaient dès le départ de rendre compte des enjeux sociaux liés aux questions du langage. Les premières réunions scientifiques ont eu lieu les 24 et 25 novembre 2010, intitulées « Dire en langues : Analyses en anthropologie du langage. Une comparaison de terrain ». D'un point de vue anthropologique, l'intérêt d'un tel questionnement était de mieux comprendre, d'une part, les sens et les rapports fabriqués et négociés par les acteurs avec les langues et, d'autre part, ce que ces sens et les usages peuvent dire de la dynamique sociale contemporaine. Trois axes délimitaient les interventions : « Contacts, 'mélanges' et métissages linguistiques », « Langues écrites vs langues orales/langues maternelles /langues littéraires » et « Contextes nationaux ». À la suite de ces premières réunions le souci de dégager une problématique transversale aux différentes contributions de l'équipe de chercheurs a amené à orienter plus précisément nos intérêts vers les acteurs en tant que vecteurs de passage. La deuxième partie de l'intitulé du programme a donc été modifiée en faveur de la formulation suivante : « des passeurs au quotidien » (deuxièmes réunions scientifiques les 20 et 21 janvier 2012). Un triple intérêt justifie ce choix : d'abord, en mettant en avant les acteurs eux-mêmes, « les passeurs », ce (sous-) titre insiste sur l'idée que notre travail ne porte pas sur le langage du point de vue linguistique mais bien du point de vue de ses pratiques sociales (et ce, quelle que soit la discipline impliquée). Ensuite, il problématise nos travaux autour d'acteurs

(du *commun des acteurs*) qui font passer des significations sociales au moyen du langage. Par leurs usages langagiers, les acteurs deviennent ainsi des « passeurs » : des figures qui font passer d'un espace à un autre des langues (registres, etc.) et qui, volontairement ou non, en reconfigurent les frontières. Enfin, ce sous-titre contient également l'idée que ces pratiques sociales du langage ne sont pas l'apanage de moments particuliers, mais que celles-ci font partie intégrante du quotidien quelque soit le type d'activité considéré : des activités de la vie quotidienne comme parler (D. Ben Alaya, S. Ben Fadhel, K. Taleb Ibrahim et M. Daveluy) ou pratiquer une religiosité (K. Boissevain, N. Haeri et F. Kaouès) ; des activités émanant d'interactions avec des acteurs institutionnels comme l'institution littéraire (K. Bendana), de justice (F. Z. Lamrani) ou ministérielle (M. Achour Kallel) mais aussi des activités en rapport avec la globalisation (M. Benrabah, C. Miller et R. Ortiz). Ces trois échelles attestent qu'à quel niveau que se situent les observations, les acteurs sont indéniablement des passeurs, des gens qui font passer par leurs usages langagiers des sens d'un espace vers un autre.

Au cours des deux réunions, cette démarche d'ensemble a été soutenue par une triple perspective : empirique, comparative et interdisciplinaire. Les contributions sont basées sur des travaux empiriques. Cette perspective a permis de diversifier les échelles d'observations : les terrains sont ainsi compris non pas seulement en tant qu'espaces circonscrits géographiquement mais comme autant de modalités de déploiement d'activités sociales (religieuse, littéraire, institutionnelle, militante etc. tel que développé plus haut) en rapport avec les usages langagiers. D'autre part, d'un point de vue méthodologique, cette diversité des terrains mais aussi des traditions des chercheurs a permis de confronter entre eux

des terrains habituellement peu comparés (Algérie, Brésil, Canada, Iran, Liban, Maroc et Tunisie). Enfin, le travail était situé dans une perspective interdisciplinaire : les chercheurs proviennent en effet de différentes disciplines : anthropologie, sociologie, histoire, psychologie, sociolinguistique. Ce croisement disciplinaire nous a permis de voir, de manières inédites, des aspects de notre terrain desquels nos réflexes monodisciplinaires nous écartent.

En marge des réunions

Ces journées ont été également marquées par des échanges informels importants autour de « la Révolution tunisienne ». Un moment cathartique et stimulant intellectuellement nous a été offert par Kmar Bendana qui nous a présenté son dernier ouvrage, *Chroniques d'une transition*, publié en 2011 aux éditions Script, un moment marqué par des échanges avec l'ensemble des collègues et notamment algériens en raison la douloureuse expérience de la décennie noire. D'autre part, un court métrage (*Les baies d'Alger*, Hassen Ferhani, 2006) et un spot réalisé par des jeunes Marocains en différentes langues du Maroc ont été projetés respectivement par K. Taleb Ibrahim et Catherine Miller. Les deux extraits montrent les enjeux du langage sous une sensibilité artistique comme politique. L'ouvrage issu de ce programme devrait paraître à l'automne 2012.

Myriam ACHOUR KALLEL

1. Un hashtag sur Twitter a aussitôt émergé s'intitulant *safiroun* faisant ainsi appliquer aux hommes cette catégorie réservée aux femmes et exprimant la volonté de remettre en doute de la catégorie elle-même.
2. *Muhajjabât* (celles qui portent le *hijâb*), *munaqqabât* (celles qui portent le *niqâb*) et *sâfirât*.

L'IRMC et IBLA au 18^{ème} Maghreb des Livres



Le 18^{ème} Maghreb des Livres s'est tenu les 11 et 12 février 2012 à l'Hôtel de Ville de Paris. Organisé par l'Association *Coup de soleil*, le rendez-vous de cette année a invité comme en 2011 la revue *Maghreb et sciences sociales*, le bulletin d'information scientifique *La Lettre de l'IRMC* (6 numéros parus depuis 2009) et la revue *IBLA* (qui en est à sa 208^{ème} livraison) dans son espace revues installé dans le salon des Arcades. Ces deux journées sont une occasion intéressante de mêler ces trois périodiques scientifiques publiés à Tunis aux 16 revues choisies pour cette session, dont l'algérienne *Naqd* (revue de débat et d'idées) et la marocaine *Zamane* (revue d'histoire). L'espace des revues, à première vue moins fréquenté par le public que la grande librairie, bénéficie toutefois de l'animation générale, des cafés littéraires, des signatures, des entretiens et des débats qui drainent des curieux vers cette partie des salons dont le décor rend hommage aux Sciences, aux Arts et aux Lettres. Les amateurs de revues et les professionnels qui s'attardent sur ces publications spécialisées s'accordent pour constater que ces titres souffrent d'être mal diffusés en France et peu connus par les chercheurs. On gagnerait à insuffler à l'exhibition classique et statique des maisons éditrices, une dynamique de débat autour de la revue en général et au Maghreb en particulier, d'autant que la révolution des NTIC est en train de modifier les habitudes de consultation et les pratiques de la lecture.

Kmar BENDANA - ISHMN / IRMC

Vers un entrepreneuriat transméditerranéen ? Les stratégies d'internationalisation des entreprises maghrébines et de réinvestissement des Maghrébins d'Europe : premiers résultats du programme AUF-IRMC

Sylvie DAVIET, est professeur de géographie à l'Université de Provence et membre du laboratoire TELEMME (UMR 6570). Elle est actuellement chercheuse à l'IRMC en délégation CNRS.

Les troisièmes rencontres du programme de recherche IRMC-AUF sur les stratégies d'internationalisation des entreprises maghrébines et de réinvestissement des Maghrébins d'Europe se sont déroulées à Sidi Bou Saïd les 30 et 31 mars 2012. Les résultats tout en contrastes témoignent de profondes recompositions du paysage entrepreneurial, dans une dynamique de mondialisation qui ouvre de nouveaux horizons. L'hypothèse d'un entrepreneuriat transméditerranéen interroge les paradigmes et les grilles de lecture de la transnationalité pour mieux décrypter les atouts et les limites du système entrepreneurial de l'entre-deux-rives : firmes-réseau, capitalisme transnational, systèmes productifs et réseaux transnationaux, diasporas économiques ..., font de la Méditerranée une interface active, tenant du *hub* plus que de l'espace intégré.

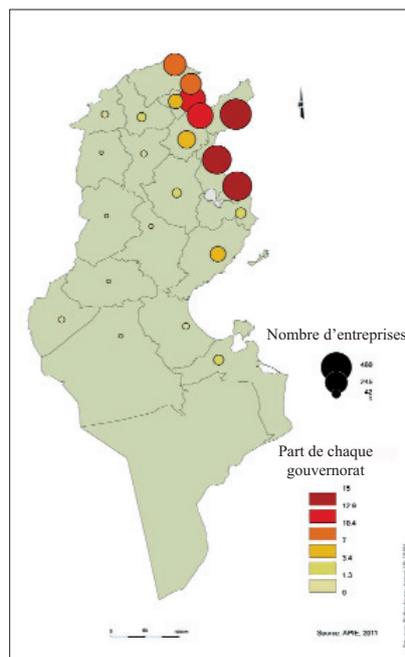
En s'appuyant sur une équipe associant économistes, géographes, sociologues et politologues, nous avons questionné ces processus d'internationalisation, au travers d'un ensemble de paramètres : en mesurant le mouvement des flux émis et reçus, mais aussi en observant l'encastrement de ces mouvements dans les sociétés locales. Il s'est agi de pointer les formes d'hybridation, de scruter les ressources déployées par les entrepreneurs, les métamorphoses opérées dans les situations de travail des cadres et des salariés, au cœur d'une mondialisation qui affecte les acteurs, les institutions et les territoires. De Karl Polyani (1944) à Mark Ganovetter (1985) ou Anna Lee Saxenian (2004), notre cadre théorique souligne que tous les phénomènes économiques, quelle que soit l'époque ou le lieu, ne sont pas autonomes mais ancrés dans des structures sociales, des réseaux, des territoires où l'échange et l'interaction jouent un rôle majeur ; en d'autres termes, nos entrepreneurs, tels de nouveaux argonautes, sont porteurs de sens.

L'impact contrasté des IDE et des partenariats Nord/Sud

Ces deux dernières décennies ont permis aux pays du SE Méditerranéen d'attirer un flux notable d'Investissements Directs Étrangers (Yamina Mathlouti, AFD Tunis) venus d'Europe, des pays du Golfe, de l'Amérique du Nord et de puissances

émergentes (groupe des BRIC). Les flux internes à la région sont marqués par le nouveau rôle de la Turquie (Stéphane de Tapia, CNRS). Les pays du Maghreb ont bénéficié de cette internationalisation que l'impact des révolutions arabes infléchit à son tour (baisse des IDE en Tunisie au profit du Maroc). Le mode de développement « offshore », qui a prévalu jusqu'à l'immolation de Mohamed Bouazizi, le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid, est désormais pointé du doigt. La vision d'un nouveau mode de développement appelle un ensemble d'approches plus éclairantes que les seuls indicateurs macroéconomiques qui faisaient de la Tunisie de Ben Ali le « bon élève » des organisations internationales.

Entreprises étrangères et à participation étrangère en Tunisie



© Source FIPA-Tunisie 2010.
Fait avec Publicarto par Mongi Belarem (Syfacte).

Les études de cas dont nous disposons livrent une image contrastée de l'internationalisation des entreprises maghrébines, par le biais des IDE et des partenariats venus du Nord. Le partenariat Danone/Djurdjura en Algérie (DDA), qui associa en 2001 la multinationale française et la PME des frères Batouche en Kabylie, a su éviter le « choc culturel » entre cadres locaux et expatriés. L'arrivée de Danone semble avoir été bénéfique aux cadres algériens en termes d'évolution socioprofessionnelle, de formation, de savoir-faire organisationnel et d'introduction de nouveaux concepts qui impliquent une

forte capacité d'adaptation (Mohamed Madoui, LISE-CNAM ; Moussa Boukrif, Univ. Béjaïa). Cette expérience plutôt réussie contraste avec le tableau sombre du système mode dans la région de Tanger (Pascale Froment, MCF) où la dépendance des entreprises locales s'exprime par les formes de joint-ventures contractées, le volume de production destiné à l'exportation, la sous-traitance et le faible nombre de clients, un seul souvent pour la majorité des entreprises, largement captives des donneurs d'ordre espagnols (Inditex, Zara, Mango...). Les stratégies pour s'émanciper de cette dépendance sont bien fragiles. La situation doit donc être différenciée, selon les secteurs notamment.

Le prisme des secteurs et des espaces

Le système mode est un pilier historique des stratégies d'industrialisation, employant une main-d'œuvre féminine, jeune et peu qualifiée. En tant que secteur à faible intensité capitalistique, il est représentatif d'une forte mobilité entrepreneuriale, faite de délocalisations et de relocalisations multiples, comme de rapports sociaux d'une grande brutalité. D'autres secteurs sont davantage générateurs de dynamiques positives, associées à la construction de nouveaux territoires productifs. Les logiques technopolitaines (Alexandre Grondeau, MCF) amorcées au Maroc comme en Tunisie depuis les années 1990 produisent leurs effets. La mise en place de *clusters* dédiés aux hautes technologies : El-Ghazala en Tunisie, Technopark au Maroc, Sidi Abdellah en Algérie traduit des efforts notables en matière d'aménagement. Parallèlement, la formation supérieure émerge en tant que secteur marchand (Sylvie Mazzella, LAMES), avec une importante vague de nouveaux établissements d'enseignement supérieurs. Cet autre volet de l'économie du savoir s'incarne dans le développement d'universités privées qui vise à compléter un secteur public en surcharge et partiellement inadapté. Les nouveaux entrepreneurs du savoir symbolisent à cet égard l'originalité des formes contemporaines de partenariats hybrides entre secteur public et privé.

Les enjeux environnementaux sont aussi à l'origine d'un nouveau front d'activités autour des énergies renouvelables. Dans le cas de la Tunisie, on observe la naissance d'un nouvel entrepreneuriat dans le secteur de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque (Nadia Benalouache, IRMC) qui puise son origine dans les plans solaires nationaux, pour partie soutenus par les bailleurs de fonds internationaux. Cet axe de

recherche diversifiée par conséquent les éclairages et fournit de précieux indicateurs des transformations des sociétés maghrébines, permettant d'appréhender, en arrière-plan, la variabilité des dynamiques d'industrialisation et de tertiarisation, l'élévation des qualifications et la montée des classes moyennes, dans un ensemble d'entreprises souvent petites et moyennes.

PME et groupes maghrébins, l'émergence de « champions nationaux » à l'international

L'internationalisation des PME suscite beaucoup l'intérêt des acteurs publics, mais très peu de PME s'internationalisent car les obstacles sont multiples (Marouf Ramadan, Euromed ; Nadine Levratto, Paris X). En revanche, les groupes maghrébins s'internationalisent à grand pas. Certains, tel le tunisien Elloumi (Hamadi Tizaoui, Université de Tunis), se développent sur les deux rives de la Méditerranée en s'intégrant au système productif transméditerranéen des équipementiers de l'automobile, commandé par quelques constructeurs européens (Opel, Mercedes, Volkswagen, PSA, Renault, Fiat). D'autres se développent en direction du monde arabe et de l'Afrique subsaharienne, comme Poulina (industrie), Comete et Studi (ingénierie), Tunisie Telecom et Maroc Telecom, la STEG et l'ONE (électricité) ... Des trois pays du Maghreb central, le Maroc est sans conteste le plus à même de faire émerger des groupes d'échelle régionale comme Royal Air Maroc, ou Attijariwafa Bank (Sylvie Daviet, IRMC). « L'Afrique est notre horizon » lit-on désormais dans la presse ou les publicités, et le Maroc s'affirme en leader dans cette stratégie de *hub* pour l'Afrique qui requalifie le rôle du Maghreb entre Nord et Sud.

Fonctionnements transméditerranéens et diasporas

Côté Nord, un tissu social de l'entre-deux-rives se déploie et se régénère. Les binationaux sont le maillon fort, acteurs d'une diaspora économique active, notamment chez les diplômés des grandes écoles (Sonia El Amdouni, Université d'Évry), mais pas seulement. Une densité incroyable de réseaux associatifs, entrepreneuriaux, tuniso-allemands, franco-algériens, maroco-espagnols, italo-tunisiens, construisent chaque jour un espace transméditerranéen par le bas, riche de rencontres productives. Ces acteurs de l'entre-deux (Frederik Mispelblom, professeur, Université d'Évry) ont des capacités d'apprentissage et de médiation dans la transition que connaît le Maghreb (Isabel Schäfer, Université de Humboldt, Berlin), d'insertion dans les territoires (André Donzel, LAMES) au Nord, comme au Sud de la Méditerranée. Ils ne jouent pas sur le registre de l'élite mondialisée « offshore ». Nombre d'acteurs économiques, engagés dans des réseaux sociaux et entrepreneuriaux transnationaux, contredisent la thèse d'une identité déterritorialisée, remettant en cause le rôle des États. Nous y voyons plutôt le signe

d'une nouvelle élite, ouverte sur le monde, alliant promotion économique et responsabilité sociale, agissant en tant que société civile, dans le cadre d'États bousculés par la mondialisation.

Acteurs et modalités du réinvestissement dans le pays d'origine

Ce dernier axe de recherche, tourné vers le réinvestissement des Maghrébins d'Europe, entend souligner l'importance des remises effectuées dans les pays d'origine. Les modalités du réinvestissement entrepreneurial sont ici illustrées par quatre études de cas dont les postes d'observation se situent sur les deux rives.



© attijaribank.com.tn

L'émergence des entrepreneurs émigrés d'Agadir (Mohamed Ben Attou, Université d'Agadir) s'inscrit dans un contexte marocain où le rôle des résidents à l'étranger est le plus emblématique des pays du Maghreb. Le phénomène est également étudié dans le Sahel Tunisien (Hassan Boubakri, MCF ; Mourad Khedija, Université de Sousse). En Île-de-France, les femmes d'origine maghrébine, créatrices d'entreprises, s'insèrent dans les réseaux financiers du microcrédit (Houda Laroussi, INTES Tunis). Les réseaux associatifs d'entrepreneurs maghrébins de la région parisienne (Rached Ben Khalifa, CNAM-IRMC) sont aussi observés à l'aune des changements politiques, économiques et culturels qui marquent la relation France-Maghreb, tout comme les descendants d'immigrés d'origine algérienne (Emmanuelle Santelli, CNRS-MODYS, Lyon 2), opérateurs dans une Algérie désormais ouverte à l'économie mondialisée. Mais cet investissement n'est pas qu'un fait économique. Les entrepreneurs, qui revendiquent une fonction de « pont naturel » entre les deux pays, ont disposé de ressources, su mobiliser des réseaux, formulé des stratégies qui témoignent de leurs capacités à articuler une « pluralité de scènes sociales » (Zalio, 2007).

Le Maghreb recompose ses espaces de référence

Au lendemain d'un printemps arabe qui a pris de court tous les prévisionnistes, les projecteurs sont braqués sur les logiques internes à la région dont l'équation (religion, économie, démocratie) fait office d'énigme. Les rivages virtuels de l'Europe semblent s'être éloignés. L'UMA (Union du Maghreb Arabe) est relancée, les fonds Qatari sont sollicités, la Turquie est perçue comme un

modèle. Mais les relations trans-méditerranéennes entre économies et sociétés civiles demeurent actives. En outre, le Maghreb déploie un capitalisme pionnier en direction de l'Afrique subsaharienne. Nombre d'acteurs portent la vision d'un Maghreb jouant le rôle d'un territoire-relais entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne. Ce nouveau paradigme économique est curieusement éclipsé par la nouvelle donne politico-religieuse qui focalise toutes les attentions.

Mais au-delà de ce contexte, certaines lignes de force demeurent. De la famille Batouche (Algérie), aux Daher et Saadé (Liban), des fils Yildirim (Turquie), aux frères Elloumi (Tunisie)... la structure familiale de l'entrepreneuriat méditerranéen revêt une dimension anthropologique forte qui pénètre la mécanique faussement standardisée du capitalisme moderne. Cette dimension anthropologique interpelle dans la mesure où la densité des échanges transméditerranéens se mesure moins dans la quantité des flux macroéconomiques que dans l'épaisseur d'une histoire ayant tissé des liens aux ramifications multiples. C'est en effet le facteur humain, qui par le jeu des migrations et des mobilités, fournit l'ossature d'une organisation diasporique connectant les deux rives. Échanges et circulation des savoirs s'incarnent, certes, dans le patrimoine partagé de la langue, les chemins parcourus dans les mêmes filières de formation, les pratiques du travail en entreprise, l'expérience de la coopération scientifique, technique ou culturelle. Ils se transmettent aussi grâce aux destins croisés des familles transnationales (Razy, Baby-Collin, 2011) qui réinvestissent à des degrés divers dans les pays d'origine.

Entrepreneuriat transméditerranéen et écosystème relationnel

Il existe donc un tissu social de l'entre-deux-rives, traversé et fragilisé par l'onde de choc des transformations en cours. Mais il n'en constitue pas moins la matrice, l'écosystème d'un entrepreneuriat transméditerranéen aux composantes variées, depuis l'élite passée par les grandes écoles aux catégories plus modestes, en quête de reconnaissance et de légitimité. Les binationaux sont la trame de ce tissu social et relationnel. Face aux enjeux de nationalité et de libre circulation au sud de la Méditerranée, le double statut est actuellement la clé de la mobilité professionnelle. Inutile pour un commercial, un cadre, un chef d'entreprise d'avoir un plan de déplacement ordinaire, à l'image de son alter-égo européen, sans le sésame conféré par un double passeport en bonne et due forme. Le maillage des réseaux transnationaux les plus professionnalisés est pétri de ce métissage forgé dans l'intimité des trajectoires individuelles ; à cette échelle, culture, économie et société ne forment qu'une seule et même réalité.

Sylvie DAVIET

Enjeux identitaires des mobilités subsahariennes au Maghreb. Sud-Nord : refonte des frontières du soi

Stéphanie POUESSEL, est anthropologue et chercheuse post doctorante à l'IRMC, où elle dirige le programme intitulé : « *Le Maghreb et ses « africanités » : l'identité nationale au regard de ses « altérités »* ».

Cette réunion a constitué le deuxième volet du programme de recherche « le Maghreb et ses 'africanités' : l'identité nationale au regard de ses altérités » ; la première réunion avait réuni en mars 2011 des chercheurs qui ont interrogé les identités du Maghreb à l'aune de leur ancrage « africain » (retour de l'histoire esclavagiste, essor d'un débat sur le racisme, positionnement de l'histoire officielle, enjeux de la question raciale, etc.). Vis-à-vis de cette entité « imaginée » qu'est « l'Afrique », ont été identifiés les « moments » de fusion et les « moments » de distanciation au profit d'autres idéologies (panarabisme, nationalisme, etc.). La publication de cette rencontre aura lieu aux éditions Karthala en juin 2012.

Les participants y ont noté une nouvelle donne interactionnelle qui semble venir bouleverser ces processus, celle d'un attrait accru pour le Maghreb de la part de Subsahariens - aux statuts divers, résidents, migrants, clandestins, étudiants, fonctionnaires, pèlerins, etc. - depuis les années 1990. Le deuxième volet du programme « africanités... » a ainsi souhaité s'attarder sur les effets sociétaux des nouvelles mobilités subsahariennes au Maghreb ; ce n'est pas tant la thématique de la migration qui sera au centre de la réflexion, investie voire surinvestie par la recherche depuis une dizaine d'années, mais plutôt les bouleversements qu'elles induisent au Maghreb sur les représentations de sa propre « culture », de ses propres frontières nationales, de ses propres « origines », de l'appartenance à un continent qui serait l'Afrique, et qui influe sur les remaniements des autres appartenances (« Méditerranée », « monde arabe », « Maghreb », etc.). la nouvelle configuration migratoire du Maghreb mène à un bouleversement des représentations que les sociétés ont d'elles-mêmes.

Lors de cette réunion, Nabih Jerad (Université de Tunis) a remarqué l'absence de la question africaine dans les recherches en sciences sociales en Tunisie, « les Noirs sont invisibles dans la recherche ». À travers ses analyses des publicités en Tunisie, elle remarque l'apparition des Noirs sous forme de clichés : petite taille, servitude, etc. et questionne le prototype de l'étranger en Tunisie, et particulièrement de l'« Africain ». Katia Boissevain (IDEMEC) a précisé que la recherche intégrait la question noire mais toujours dans le cadre de l'anthropologie

religieuse. Cette branche de l'anthropologie contribue à réifier les Noirs, à les enfermer. La couleur est reliée à la force, à une relation avec les esprits ou à la saleté, versant alors dans le racisme. Cette même chercheuse a rappelé que le *stambeli* en Tunisie était le centre d'intérêt de certains européens mais aussi d'une frange de la bourgeoisie tunisoise, alors en quête d'expériences mystiques. Dans son intervention, Katia Boissevain a évoqué l'évangélisation Sud-Nord à travers le cas des chrétiens subsahariens présents en Tunisie.



Stéphanie Pouessel (IRMC) a traité du réajustement de l'islam tunisien post-Ben Ali (et pré et post élections) qui donne lieu à des revendications au sein desquelles sont pris les étudiants africains en sciences religieuses à Tunis. L'islam, pris dans le jeu politique tunisien, est ici, aussi, l'islam des autres. Au-delà, la présence subsaharienne en Tunisie apparaît comme un filtre révélateur qui renvoie les Tunisiens, et particulièrement les Tunisiens noirs au « qui sommes-nous ? ». Mahamet Timera (URMIS) est revenu sur la place de l'islam dans le processus migratoire des Sénégalais au Maroc. Entre le Maroc et le Sénégal, y-a-t-il une religion en partage ou une perception en terme de races, actes de racisme et discriminations ? Au Maroc, la presse et les médias contribuent à catégoriser le groupe « subsaharien ». La couleur noire est associée à la servitude et à un ailleurs de l'islam voire à l'impiété, tout du moins à l'hétérodoxie et à l'origine subsaharienne. L'islam est instrumentalisé dans le contexte interactionnel et idéalement reconstruit des deux côtés. S'y ajoute le fait que les Sénégalais sont confrontés à deux images ancestrales et stéréotypées du Blanc, entre racisme et colonialisme.

Pietro Fornasetti (CEAF) est intervenu sur les « migrants clandestins » burkinabés en Libye auxquels sont accolées les étiquettes dévalorisantes de « mercenaire », de « clandestin » voire d'« esclave ».

Installés dans des ghettos, ils vivent cet espace comme une machine à produire des identités. Cette relégation est renforcée par l'histoire migratoire libyenne en Europe, alors minime, contribuant à une faible « habitude » de la migration. S'y adjoint le statut des migrants subsahariens en Libye perçus comme une menace à l'Europe.

Fatima Aït Lmadani (IEA) a soulevé le paradoxe d'une représentation contemporaine des médias sur la question des migrations entre d'un côté la migration marocaine irrégulière en Europe et de l'autre la migration subsaharienne, minime mais surmédiatisée. Les drames humains de ces dernières années contribuent à passer sous silence les migrations plus anciennes, africaines, Sud-Sud. Elle a relevé le traitement inégal accordé aux migrants dans le Nord (en Europe, les migrants internes sont perçus comme normaux) et aux migrants dans le Sud.

Mehdi Alioua (UIR/CJB) a invité à sortir de la sociologie de la migration, alors fixiste et à sens unique, pour une étude du « trans-migrant » (Tarius) qui transperce, transforme et permet de sortir de l'approche binaire migration / immigration. Entre Marocains et « Africains » trans-migrants, l'aventure devient une reconnaissance entre eux, une solidarité, on devient « Africains ». Dans les quartiers de Rabat où vivent Marocains et Subsahariens émerge un « cosmopolitisme tranquille » autour, par exemple, d'une même économie : tous participent à la reconstruction du bidonville.

Nazarena Lanza (LAS/CJB) qui croise une étude des mobilités religieuses à une anthropologie du tourisme, a traité des pèlerins tidjanes sénégalais au Maroc en confrontant le discours officiel de l'État marocain vis-à-vis du Sénégal (affinités religieuses ancestrales entre les deux pays) et la réalité des relations interhumaines. Les pèlerins sénégalais sont soumis à deux perceptions de l'Autre : d'une part celle d'un islam trait d'union Maroc-Sénégal, et du Maroc comme terre mythique de la *tijaniya* ; et d'autre part, celle de la déception sur la pratique marocaine de l'islam.

Julie Picard (LISST) a remis en cause l'idée postmoderne d'identités qui seraient dorénavant déterritorialisées. À travers son étude de la période actuelle de « post-transit » ou d'« impasse migratoire » qui caractérise l'Égypte, elle étudie les migrants subsahariens chrétiens au Caire. La dynamique des espaces-temps religieux de ces migrants montre la revitalisation des lieux de cultes chrétiens, le prosélytisme, les partages des lieux de culte avec les Coptes devenant ainsi une « minorité dans la minorité » alors en phase de construire une « nouvelle identité urbaine ».

Stéphanie POUESSEL

La formation de la littérature arabe moderne dans et par la presse

Ophélie Arrouès, est doctorante en littérature arabe moderne au laboratoire du CERMOM à l'INALCO. Elle est chercheuse associée à l'IRMC où elle conduira un programme de recherche et organisera une journée d'étude.

La presse tunisienne, bien qu'ayant déjà suscité l'attention des chercheurs, reste aujourd'hui encore un champ d'interrogation sous-exploré pour l'Histoire littéraire et culturelle du pays. C'est dans cette optique que nous avons choisi de mener nos recherches sur la question de la formation de la littérature arabe moderne (fin XIX^e-première moitié du XX^e siècle) dans et par la presse : cette dernière nous est apparue comme un « laboratoire poétique »¹ d'où ont surgi de nouvelles formes et pratiques d'écriture et qui a façonné non seulement la figure, mais aussi la pensée de l'intellectuel tunisien. La question de la relation entre littérature et social se posant avec plus de force encore lorsque le journal est choisi comme médium, notre recherche se veut transdisciplinaire et associe analyse littéraire, analyse du discours, sociologie et Histoire.

Dans le cadre de notre master², nous nous sommes intéressés plus particulièrement à l'évolution des genres littéraires dans la presse satirique à partir du journal *al-Chabab* (*La Jeunesse*, 1936-1937) créé et rédigé entièrement par le poète et journaliste égyptien Mahmud Bayram al-Tunisi (1893-1961) lors de son exil en Tunisie. Comme d'autres périodiques de cette époque où champs littéraire et journalistique se confondent, *al-Chabab* peut être compris comme une œuvre littéraire dans laquelle

l'écriture expérimente ses limites en investissant une multiplicité de formes (poésie dialectale, nouvelle, *maqâma*, éditorial, courrier du lecteur...) Cette circularité des écritures journalistique et littéraire qui se « contaminent » l'une l'autre dissout les frontières entre les genres. Elle renégocie les partages entre fiction et réel et conduit la littérature à prendre pour objet le quotidien. Le dialecte devient la langue poétique et prétend réintroduire « le peuple » au cœur de l'écrit. Les figures des marginaux qui essaient le journal expriment les fractures de la société coloniale tout en renvoyant aux personnages classiques d'al-Hamâdani ou d'al-Jâhiz : en parodiant les genres classiques, l'auteur revendique paradoxalement la réinvention du patrimoine



© alankabout.com

arabe pour expliquer la modernité. Bien que « prolétaire intellectuel » n'ayant pu vivre de sa plume, Bayram n'en avait pas moins une conscience professionnelle du journalisme dont les contours commençaient tout juste à se préciser. Le journaliste a des devoirs à l'égard du peuple qu'il doit éveiller et réintroduire dans le débat politique. En son nom, il vient demander des comptes aux

personnages publics et faire tomber les masques en analysant les positions à partir desquelles les discours sont formulés.

Nous menons à présent nos recherches de doctorat sur le journal *Abu Nazzara Zarqa* (*L'homme aux lunettes bleues*, Le Caire, 1878 – Paris, 1910) fondé et rédigé par Yaqub Sanua (Le Caire, 1839-Paris, 1912), journaliste et pionnier du théâtre égyptien. Nos interrogations portent toujours sur le lien fondamental entre presse et littérature, mais également sur les stratégies littéraires de l'ironie, le rapport entre l'écrit et la caricature ainsi que sur l'écriture en exil et la représentation du peuple dans la langue. D'autre part, dans le cadre de notre collaboration avec l'IRMC, nous poursuivons aux côtés des chercheurs Kmar Bendana, Alain Messaoudi et Stéphanie Pouessel notre réflexion sur la presse tunisienne selon les axes suivants :

- la presse comme source pour une nouvelle approche de l'Histoire intellectuelle et culturelle (la critique d'art, la formation et les parcours des intellectuels, le développement de la publicité et de l'imagerie populaire)

- Histoire et sociologie du journalisme tunisien

- Sciences sociales, information et journalisme.

Ophélie ARROUÈS

1. Concept emprunté à Marie-Eve THERENTY, *La littérature au quotidien, Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Poétique, Paris, Seuil, 2007.

2. Genre, *généricité et transgénéricité dans un journal arabe du début du XX^e siècle : al-Shabâb de Mahmûd Bayram al-Tunisi*, sous la direction du professeur Luc-Willy Dehevels, Paris, INALCO, 2011.

La Haute Instance – de l'utopie révolutionnaire à la réalité des élections

Michael Lieckefett, est étudiant en master 2 à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il prépare un mémoire sur *la Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique*, sous la direction de Myriam Catusse. Il a bénéficié d'une Bourse Moyenne durée de l'IRMC.

Cette enquête s'intéresse au changement de régime en Tunisie, ses logiques et ses cohérences. L'idée de départ était d'étudier la « transition » en cours dans ses particularités qui la différencient des exemples qui servirent de cas d'étude au

courant d'analyse « transitologue » (les pays de l'Europe du sud, puis d'Amérique latine et de l'Europe de l'Est). En particulier, il s'agit d'analyser la façon dont « les pactes » entre élites de l'opposition et du régime dans la comparaison des processus déterminants dans ces pays ne semblent pas jouer un rôle prédominant dans les dynamiques qui affectent aujourd'hui le régime tunisien. S'il est possible de démontrer des négociations et des recherches d'accord en Tunisie, c'est avant tout entre acteurs des oppositions (à l'ancien régime) excluant les représentants du régime déchu plus qu'un pacte entre les anciens gouvernants et leurs oppositions constituées ou organisées dans l'insurrection. Nous observons comment

s'organisent ces rapports de forces dans un endroit bien particulier, une institution *sui generis* créée *ad hoc* dans le but d'assurer le passage du pays de la « révolution » aux élections de la Constituante : la « Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique », composée de 155 membres choisis par divers canaux, créée le 15 mars 2011 et dissoute le 13 octobre 2011. Étant située au cœur même des activités transitionnelles, parfois présentée comme « quasi-substitut » de parlement, mais non élue, elle constitue à nos yeux un cas d'étude parfait pour analyser les logiques et spécificités du changement de régime tunisien.

Trois axes centraux guident cette enquête : d'abord, faire l'historique, étudier la composition et le fonctionnement de cette institution éphémère, dissoute à la veille des élections d'octobre 2011. Ensuite, identifier le rôle que la Haute Instance a joué dans ce processus en matière d'organisation des règles du jeu et de réorganisation de la scène politique. Finalement, étudier la production de la Haute Instance et les débats qui l'ont animée, afin d'identifier les clivages idéologiques, théoriques et pragmatiques qu'ils traduisent.

Pendant son existence, la Haute Instance occupe plusieurs rôles importants. Elle sert avant tout de lieu de préparation et d'organisation des élections à venir. De fait, elle adopte deux lois essentielles, emblématiques de son travail et de sa vocation : la loi électorale et la loi portant sur la création de « l'Instance Supérieure

Indépendante pour les Élections (ISIE) ». Mais elle constitue également un premier lieu de rencontre et de formation démocratique, car sous son toit se rassemblent des acteurs que tout oppose



© Michael Lieckefett

a priori : ses membres proviennent de la gauche et de la droite, du Grand Tunis et des régions du Sud et de l'intérieur du pays, d'un milieu universitaire ou de passé de chômeur. Elle constitue donc une mosaïque de la société tunisienne, réunie pour se prêter au jeu démocratique et pour s'y habituer. À travers ce travail au quotidien, la quête de consensus ou d'accord, ainsi que les conflits politiques ou partisans qui divisent ses membres, cette institution fait figure de « miracle » pour la plupart de ses ex-acteurs interviewés et à ce titre, présente un poste d'observation remarquable de la fabrication de la norme politique dans un contexte révolutionnaire, ici inscrit dans une histoire récente d'autoritarisme et de réformisme sous contrôle.

Michael LIECKEFETT

L'attribution du nom du père à l'enfant né hors-mariage en Tunisie

Marta Arena, est doctorante en anthropologie sociale et ethnologie à l'EHESS, Paris. Sa thèse s'intitule *L'attribution du nom du père biologique aux enfants des mères célibataires en Tunisie*, sous la direction de Pierre Bonte.

En Tunisie du fait de l'application de la loi n° 75 de 1998, telle que modifiée en 2003, une femme ayant accouché hors du mariage, peut agir en justice contre le père de l'enfant pour obtenir un jugement qui décide le complément du certificat de naissance de l'enfant par l'insertion des éléments de l'identité du père : prénom du père (*ism*), prénom du grand-père paternel et nom patronymique du père (*laqab*). Depuis la réglementation de 2004, une procédure d'enquête est déclenchée automatiquement à l'hôpital à la naissance, rassemblant l'action des services sociaux et de la police pour atteindre la preuve de l'identité du père. Le Procureur de la République ordonne les analyses ADN et le juge décide sur la base des résultats de celles-ci.

L'intérêt de cette loi demeure dans le fait que le rapprochement entre le père et l'enfant est construit par l'attribution du *laqab* paternel. En effet, à partir de ce moment le père devient responsable pour l'enfant, a un devoir de protection (*ra'âya*) et de maintien (*nafaqa*) à son égard. La symbolique du nom permet d'établir la continuité de cette loi avec les procédés de construction des généalogies de la tradition des sociétés arabes. Ibn Khaldun dans *la Muqaddima* au XIV^e ap. J.-C./VIII^e H. siècle

considérerait que 'un lignage est une supposition et non une réalité' car en donnant plusieurs exemples, il démontrait que les généalogies ne décrivent pas l'enchaînement biologique mais elles ressortent souvent d'une construction opérée à travers la manipulation du nom du groupe ou de l'individu, afin de mettre à l'avant ou justifier une position sociale. L'ensemble des personnes rassemblées autour d'un nom partagent droits et devoirs réciproques et les membres masculins s'appuient sur la communauté d'esprit de l'*ašabiyya*. On



© businessnews.com.

peut facilement remarquer que cette même logique caractérise la loi tunisienne sur l'attribution du *laqab* paternel. Les analyses ADN sont un critère de vérification de la paternité. À elles seules, elles sont insuffisantes pour désigner la parenté sociale, car c'est la transmission du nom qui transforme le géniteur en père.

En l'absence de publication de statistiques, ainsi que de rapports officiels, on peut essayer de croiser des informations provenant des associations et de la presse avec les données de la recherche de terrain pour analyser l'application de cette loi.

En Tunisie, le nombre des mères célibataires serait de 1149 femmes en 2010, dont 551 ont gardé leurs enfants. *La Presse* du 9 janvier 2012 a publié un chiffre similaire : 1100 mères célibataires en 2010. 66 % des enfants nés hors mariage seraient abandonnés. La loi semble avoir eu une bonne application à Tunis alors que dans le reste de la Tunisie plusieurs problèmes se présentent. Par exemple, les analyses ADN sont effectuées seulement à Tunis et dans les trois hôpitaux universitaires tunisiens à Sfax, Sousse et Kairouan. Leur déroulement implique le déplacement à l'hôpital de l'enfant, de la mère et du père ce qui peut poser une grande difficulté pour les femmes provenant du Sud du pays. Le risque est que le père ne soit pas recherché. En deuxième lieu, à l'attribution du *laqab* paternel devrait suivre une action auprès du juge cantonal contre le père pour obtenir le paiement de la pension alimentaire pour l'enfant. Cela arrive à Tunis grâce aussi à une bonne assistance juridique auprès des femmes, assurée par les associations. Au contraire, dans le reste de la Tunisie, cette étape est restée longtemps inaccomplie pour plusieurs raisons, parmi lesquelles le manque de formation juridique des intervenants dans ce domaine. En revanche, on reconnaît aujourd'hui dans tout le pays, auprès de l'administration aussi bien que des associations, l'importance de pourvoir à l'assistance juridique des mères célibataires, ce qui entraîne une réorganisation majeure. Enfin, les femmes et les intervenants souhaitent que la présence policière soit réduite au minimum.

Marta ARENA

La question du colonialisme dans les relations franco-algériennes

Abdelmalek Hattab, est doctorant en sciences politiques et d'information à l'Université d'Alger. Il prépare une thèse intitulée : *La question du colonialisme dans les relations franco-algériennes*, sous la direction du Professeur Belkacem Boumahdi. Il a bénéficié d'une Bourse Moyenne Durée (BMD) de l'IRMC*.

Les relations franco algériennes ont toujours été et demeurent des relations qualifiées de non naturelles en dépit des efforts déployés en vue d'en faire des relations exceptionnelles et spécifiques.

Depuis l'indépendance de l'Algérie, ces relations ont connu de nombreuses périodes de blocages et de différends restés sans issue.

Bien que les relations franco-algériennes aient connu une certaine embellie, elles restent bien en deçà du niveau requis, du fait des sensibilités historiques qui constituent le principal obstacle et une entrave à toute opportunité de véritable coopération stratégique.

Cette sensibilité a étouffé toute tentative d'édification d'un axe franco-algérien, véritable tremplin de coopération entre le Sud et le Nord.

On peut constater que la question du colonialisme qui n'a jamais été résolue subsiste toujours et forme comme une sorte d'obstacle empêchant l'évolution des relations bilatérales bien que ce problème soit quasi-absent dans le discours politique algérien, et ce depuis l'indépendance jusqu'à la fin des années 90.



© forum-binationaux-algéro-français.

La France a essayé malgré cela, sous la gouvernance du président Jacques Chirac, de jouer un rôle positif en soutenant la remise en forme de la politique algérienne ; et aussi son ouverture politique, et ce malgré les événements et la crise politique au cours de ces dernières années. En outre, la France a constaté qu'à travers ce changement

démocratique en Algérie, elle pouvait promouvoir sa présence à travers les rouages du pouvoir algérien et ses institutions.

Bien des pays ont pu surmonter leurs contentieux à l'image des États-Unis d'Amérique, du Japon, du Royaume-Uni et de l'Égypte... le cas franco-algérien reste donc une exception.

En effet, les sédiments historiques constituent une réelle entrave aux relations bilatérales, en déterminent la nature des relations et hypothèquent leur avenir.

Les mutations territoriales et les changements accélérés qu'a connus le monde auraient du avoir pour conséquences un raffermissement des relations bilatérales, et une remise en cause d'une politique reposant sur des fondements réalistes et rationnels occultant les différends et les dissensions du passé.

Cela ne peut se faire sans un diagnostic approfondi et exhaustif de la nature du contentieux et de ses retombées sur le plan politique, économique, culturel ou militaire.

Abdelmalek HATTAB

* Dans le cadre de la convention de partenariat passée entre l'IRMC et le SCAC/Ambassade de France en Algérie.

IRMC Infos

Naissance d'un mensuel bilingue à La Manouba



Les Presses Universitaires de La Manouba ont créé un nouveau mensuel intitulé *AKADEMIA*. Le premier numéro paru en janvier 2012 donne le ton d'un magazine

illustré, bilingue dont les rubriques expriment une ligne éditoriale qui vise à alimenter l'information sur l'université et à contribuer à l'échange en son sein et avec son environnement : *Arrêt sur ouvrage / Témoignage / Reportage / Forum / Débat / Memoria / Focus / Zoom sur un événement / Chronique rebelle...* Ancré dans l'actualité universitaire, le magazine est clairement tourné vers les débats et les questions concrètes qui peuvent interpeller enseignants, chercheurs et étudiants. Il se présente comme un espace d'interaction au sein de l'Université de La Manouba à relier à d'autres en Tunisie et à l'étranger.

Les sommaires des deux numéros parus à ce jour sont parlants. Des articles sous diverses signatures introduisent le lecteur au fonctionnement de l'Université et notamment à la situation de la jeunesse étudiante. Beaucoup de textes reviennent sur la *Révolution tunisienne*, son déroulement, ses acteurs, ses modes d'expression et ses emblèmes en la reliant aux révoltes antérieures dans le pays.

L'ouverture sur des aspects de la vie des jeunes au sein de l'Université multiplie les angles d'attaque concrets. Les reportages sur l'affaire récente du *niqab* ou la situation qui menace les diplômés de France, un historique des mouvements salafistes, du syndicalisme étudiant, une enquête sur les appartenances politiques des étudiants, un dossier sur la violence à l'université et sur le cycle LMD... sont des exemples des coups de projecteurs offerts au lecteur. L'essor de la musique alternative, le rôle des médias et NTIC, l'enjeu des élections côtoient des réflexions sur des auteurs majeurs (Baccar et Messaâdi, Fanon et Bourdieu), sur l'importance de langue et les défis de la démocratie en construction.

Cette publication opportune vient combler un vide qui a été néfaste à la vie de l'université tunisienne, à son image dans la société et au devenir de la jeunesse qui en fait partie.

Kmar BENDANA - ISHMN / IRMC

Arrivées

Abdelmalek Hattab, doctorant en sciences politiques et d'information à l'Université d'Alger. Sa thèse sous la direction de Belkacem Boumahdi s'intitule : *La question du colonialisme dans les relations franco-algériennes*. Il a bénéficié d'une Bourse IRMC (Convention IRMC / SCAC d'Alger).

Milan Nublât, en master géographie à Aix-Marseille Université. Il prépare un mémoire sous la direction de Alexandre Grondeau intitulé : *le technopôle d'El Ghazala et l'innovation en Tunisie*. Il a rejoint l'IRMC en accueil scientifique pour deux mois.

Arbi Hammi, doctorant en sociologie à l'Université de Franche-Comté. Sa thèse sous la direction de Gilles Ferréol s'intitule : *Tamurt, un paysage emblématique et représentatif : le cas des proverbes kabyles*. Il a bénéficié d'une Bourse IRMC (Convention IRMC / SCAC d'Alger)..

Les femmes cadres en Tunisie, identités et stratégies

Sonia El Amdouni, est docteur en sociologie, enseignante-chercheure, ATER à l'Université d'Évry, équipe Enseigner, Transmettre, Encadrer (ETE) et chercheure associée à l'IRMC.

Notre travail s'est construit sur une recherche empirique effectuée dans le cadre d'une thèse de sociologie du travail (El Amdouni, 2010). La recherche rend compte des identités des femmes cadres tunisiennes, qui se construisent dans les relations qui s'instaurent entre leur vie professionnelle et familiale. L'enquête de type qualitatif menée auprès de 60 femmes et de 20 hommes, principalement par le biais d'entretiens semi-directifs, illustre d'une part l'insertion de la femme cadre diplômée et active en tant que figure de réussite scolaire et sociale, mais démontre d'autre part que la progression de la carrière de ces femmes se construit de manière inégalitaire par rapport à celle de leurs homologues masculins : « l'histoire de leur accès à l'égalité de pouvoir est loin d'être terminée » (Laufer, 2004).

Pour autant, on constate que contrairement à certaines hypothèses, les femmes tunisiennes aspirent à des professions et à des carrières de haut niveau. Elles manifestent l'ambition d'accéder à des postes de responsabilité malgré leurs obligations familiales. Notre objet d'étude renvoie aux analyses de Geert Hofstede (1994) qui montre que l'on trouve en fait plus de femmes ambitieuses dans les cultures masculines. Par contre, dans les sociétés féminines, « les femmes rencontrent moins de réticences à vaincre pour accéder aux postes de responsabilités et elles sont aussi moins ambitieuses ». Il se trouve précisément que la culture tunisienne est bien une culture masculine mais que, profondément imprégnée depuis Bourguiba d'une culture politique énonçant les droits de la femme au travers du Code du Statut Personnel, cette masculinité ne « verrouille » pas juridiquement et économiquement l'ambition des femmes, même s'il n'en demeure pas moins que dans les rapports

sociaux au quotidien, l'affirmation de soi dans le domaine professionnel pour les femmes s'impose comme un combat.

L'analyse a permis d'établir une typologie qui rend compte des identités différentielles des femmes cadres autour de la construction de l'identité dans le projet d'orientation, des stratégies professionnelles et familiales en relation avec une pluralité d'acteurs sociaux. La typologie montre comment ces femmes négocient leur activité. Si les femmes cadres « traditionnelles » se cantonnent à la reproduction des tâches au service d'un ordre familial, les « négociatrices » adoptent le « compromis » entre carrière et discrétion. Celles nommées les « ambitieuses », caractéristiques d'un modèle émergent dans



© tunisiefemme.com

le champ de l'emploi en Tunisie, se revendiquent dans « l'affrontement » et « l'investissement dans la réussite ». Certaines d'entre elles adoptent le passage à l'entrepreneuriat pour s'émanciper des contraintes du salariat afin de pouvoir exercer librement leurs responsabilités. Cette ultime stratégie à l'entrepreneuriat se module selon qu'elles proviennent du secteur public ou du secteur privé. Les unes ont entrepris parce qu'elles reprochaient à la fonction publique la lenteur dans la carrière professionnelle. Les autres ont retenu du secteur privé, la difficile conciliation entre les responsabilités professionnelles et la vie familiale. Pour l'ensemble, la création d'entreprise est motivée par les stratégies d'une quête d'autonomie pour réaménager son temps de travail et mieux s'épanouir dans la vie privée, tout en visant la

reconnaissance professionnelle de soi.

Les modèles que nous avons présentés montrent bien comment les identités des femmes cadres ont été sédimentées à travers la transmission familiale, l'éducation, la formation professionnelle, puis la famille (choix du conjoint ou choix du célibat, attitudes adoptés dans la famille). Il ressort de notre analyse différentes alternatives dont les femmes cadres disposent pour pouvoir affronter deux types de situation et deux maîtres, l'un au travail l'autre au foyer : le cadre concurrent dans la vie de travail, le mari dans la vie familiale. On voit par ailleurs que face à ces réponses multiples, les femmes cadres s'attachent à démontrer de la même manière les inégalités dans l'investissement des charges domestiques. Le quotidien est parsemé de difficultés et de « jonglages » parfois insurmontables entre responsabilités familiales et professionnelles.

Notre travail met au final en évidence que face au contrôle social imposé par la codification des sexes et la nécessité d'être la « meilleure », la majorité des femmes cadres interrogées cherchent moins à s'imposer dans « l'affrontement » ou dans la « rupture » qu'en s'employant à « ajuster » ou à « détourner » les obstacles pour produire leur propre culture et s'affranchir librement de leur propre destin.

Toutefois, le soulèvement populaire qui vient de connaître la Tunisie qui a balayé l'ancien régime dictatorial, nous amène à nous réinterroger sur le sort des acquis de la femme tunisienne, même s'il est encore trop tôt pour être en mesure de répondre à cette question. Nous avons pu constater que les femmes et les jeunes filles ont joué un rôle important lors des manifestations, elles se sont inscrites à l'avant-garde de cette révolution aussi bien sur le *Web* que dans les rues, et ce, dans toute les régions de la Tunisie. À cet égard, il est clair que la gent féminine veille à ne pas fragiliser ses acquis et à les inscrire dans la nouvelle Tunisie, dans une progression moderniste.

Sonia EL AMDOUNI

Université d'Évry ; IRMC, Tunis

Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique



Le principe du séminaire « Anthropologies : Pratiques et perspectives » est d'impulser des débats autour des manières d'exercer et de penser l'(les) anthropologie(s) dans le monde. Dans un premier temps, les conférenciers exposent leurs visions ou/et leurs

propositions. Puis, dans un second temps, les échanges avec la salle constituent un moment où les propos tenus sont confrontés à l'exercice de la discipline et des disciplines voisines comme la psychologie, la sociologie ou l'histoire telle qu'elles sont pensées et exercées en Tunisie. Le premier invité de ce séminaire a été le socio-anthropologue brésilien Renato Ortiz. Il a fait part de la manière par laquelle l'anthropologie est institutionnalisée et exercée au Brésil. La deuxième séance, qui fait l'objet de ce texte, s'est tenue le 31 janvier dernier et a pris la forme d'une présentation/discussion d'ouvrage. Mondher Kilani a présenté le dernier ouvrage qu'il a dirigé avec Francine Saillant et Florence Graezer Bideau intitulé *Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique*, paru à Montréal aux éditions Liber en 2011 (et conjointement en version anglaise).

L'ouvrage de 138 pages se compose de deux parties. La première, cosignée par les trois éditeurs, présente le *manifeste* : sa genèse et ses idées. La deuxième partie est un glossaire où les 14 contributeurs de l'ouvrage (re)définissent 36 notions suivant les orientations théoriques et épistémologiques exposées. Les auteurs commencent par faire le constat de l'affaiblissement de l'anthropologie : la discipline n'a plus sa vigueur d'antan tant par des raisons externes (« mercantilisme libéral », « globalisme », scientisme, etc.) qu'internes (fragmentation des savoirs anthropologiques, cultural studies, l'exercice de l'anthropologie multisituée, etc.). Les anthropologues ne peuvent plus ignorer les conditions politiques incitant les « hégémonismes » de toutes sortes dans lesquelles ils mènent leurs travaux de terrain et produisent leur savoir. Finie l'époque des recours systématiques et confiants aux pères fondateurs de la discipline, ces « ancêtres canoniques » (p. 21). Le monde change et ces changements imposent de prendre le recul nécessaire pour forger des concepts rendant compte de ces mutations tant au niveau de l'observé (le groupe social), du rapport entre observateurs et observés (« la relation ethnographique ») mais aussi dans

la manière de produire le discours, la mise en sens scientifique.

Dans leur incitation technique, les auteurs posent cinq « principes structurants » : « l'anthropologie n'est pas un discours philosophique détaché du monde de l'expérience » (p. 18). Cette démarche nécessite une « présence engagée » sur le terrain, une présence dans le long terme accompagnée d'une maîtrise réelle des langues pratiquées. Il s'agit là d'une démarche obligeant l'anthropologue à se *décentrer* pour, finalement, réhabiliter voire *renouveler* la notion d'universalisme. Suivant ces principes, les auteurs établissent les conditions d'exercice d'une telle anthropologie « non hégémonique » : ils reviennent à cette « présence engagée », qui permet d'avoir la profondeur de l'historicité par opposition à la simultanéité de l'anthropologie multisituée qui risque, comme elle est exercée, de fragmenter les sens ; à la question de la langue (maîtriser *activement* la langue du groupe social auprès duquel la recherche est menée mais aussi penser la langue de l'écriture scientifique) ; à la nécessité pour l'anthropologie de développer des outils critiques pour dévoiler des hégémonies et montrer la diversité face aux « nouveaux hégémonismes » (p. 29) finissant par tout homogénéiser ; pour finalement proposer de réexaminer la notion d'universalisme qui devrait être considérée non plus en tant qu'un « communautarisme déguisé » mais comme une « production dynamique constamment négociée et évaluée » (p. 32). Les auteurs terminent leur *Manifeste* en insistant sur l'importance de contenir les hégémonies et les instrumentalisation des savoirs : « les anthropologues signataires du *Manifeste de Lausanne*, et ceux qui en partagent les propositions, chercheront à dévoiler le sous-bassement des hégémonismes et des codes qui les constituent » (p. 35).

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, un ensemble de notions est reconceptualisé à l'image de cette *anthropologie non hégémonique*. La question de(s) langue(s) est, par exemple, abordée : Michelle Daveluy propose de considérer les langues et non plus la langue amenant par là à relativiser les différences entre « langues des autres » et les « nôtres », d'une part, mais aussi à prendre conscience des pratiques d'exclusion à l'égard de ces « langues des autres », d'autre part. Ceci amène l'anthropologue à réfléchir sur ses propres échanges linguistiques avec ses interlocuteurs sur le terrain et à prendre acte des divergences, entre lui et le groupe social, des significations qui leur sont accordées (p. 86-88). En outre, des idées sont développées au sujet de la spécificité de l'écriture en sciences humaines et sociales (l'usage de l'anglais) par opposition à l'écriture en sciences de la nature, une réflexion déjà développée par Renato Ortiz

(2006). Ainsi en est-il des notions de frontières, d'endo / exo anthropologie, de culture, d'universalisme, pour n'en citer que quelques-unes.

Lors de sa conférence, Mondher Kilani a explicité la démarche d'ensemble et les notions utilisées. Le projet émerge d'un colloque qui s'est tenu à l'Université Laval à Québec en 2007 (« Anthropologie et globalisations : Terrains complexes et enjeux disciplinaires »). Les auteurs s'inscrivent dans le prolongement d'idées déjà développées en Asie orientale (« Décolonisation et Désimpérialisation des Études Asiatiques ») ou en Amérique du sud (« World Anthropologies Network »). D'autre part, Mondher Kilani a aussi abordé la question des limites du renouvellement de cette problématique : les idées d'hégémonismes dans l'exercice de l'anthropologie ou des sciences sociales sont-elles nouvelles ? En quoi réside l'intérêt de ce renouvellement de la critique anthropologique ? Quelle a été la réception du *Manifeste* dans les différents lieux de sa présentation, notamment lors de la rencontre de l'American Anthropological Association au Canada en novembre dernier ? Quel avenir à cet ouvrage ? Par ailleurs, le conférencier a précisé le sens de certaines notions employées : par exemple comment devait-on comprendre la notion de « manifeste » ? (Est-ce un manifeste dans le sens politique ou artistique ? Si non qu'est-ce que c'est ?) ; Que signifiaient les auteurs par l'expression « non hégémonique » ? Comment la notion d'universalisme pouvait-elle être reconstruite ? Ou encore de quelle manière pouvaient être orientés les rapports entre universalisme et ethnocentrisme ?

Par « manifeste », Mondher Kilani a précisé qu'il s'agit moins d'un manifeste que d'un plaidoyer et que le choix du mot manifeste se justifie par l'insistance que les auteurs ont souhaité accorder au mot plaidoyer. Quant à l'idée d'hégémonismes dans l'exercice de l'anthropologie, idée maîtresse de l'ouvrage, l'auteur a rappelé que celle-ci n'est pas nouvelle mais qu'elle remonte à plusieurs décennies déjà : l'exemple de Michel Leiris en est une illustration. Le titre de l'ouvrage contenant le mot hégémonique, le conférencier est revenu à ce choix terminologique en déclarant qu'il s'agissait finalement de prendre en compte les conditions de production des savoirs anthropologiques. Dans le même temps, même si l'aspiration ultime exprimée dans le titre de l'ouvrage est d'abattre définitivement les hégémonies, Mondher Kilani a convenu que l'exercice de l'anthropologie ne pourra pas s'en défaire totalement.

En se basant sur les reformulations conceptuelles qu'il a lui-même proposées, le conférencier est passé de la formulation générale des idées développées à une mise en contexte d'ordre pratique. Partant de sa conceptualisation de la notion d'anthro-

poïésis, l'auteur a affirmé que l'appréhension théorique en anthropologie se jouait dans la tension entre fait et à faire, dans la construction, en prenant l'exemple de la religion comme objet à construire. La notion d'universalisme a aussi été mobilisée. Elle a engagé des réflexions passionnantes sur sa définition – un processus dynamique en continu renouvellement – comme sur son rapport à l'ethnocentrisme – deux notions en tension et nécessairement dépendantes l'une de l'autre. Enfin il a précisé que le groupe de chercheurs impliqués dans l'ouvrage poursuit ses réflexions et se prépare à mettre en place une structure de travail. Il s'agira d'une plateforme électronique permettant de dynamiser et de nourrir la réflexion dans une approche participative proposant aux différents chercheurs adhérant à ces idées de reformuler des notions à la lumière de ces principes. Cette conférence a permis en outre de s'apercevoir avec étonnement que le titre n'avait rien à voir avec la *manifeste de Lausanne* rédigé par Juan de Bourbon contre la dictature espagnole au milieu des années 1900.

Il aurait été profitable pour la démarche d'ensemble de l'ouvrage davantage d'homogénéité dans le choix des notions utilisées : par exemple on peut lire les

expressions « anthropologie symétrique » (p. 26), « anthropologie partagée » (p. 44) etc. Ensuite, n'aurions-nous pas gagné en précision si s'était engagée une réflexion plus différenciée sur la notion d'hégémonisme à partir d'un double point de vue : d'abord du point de vue de sa définition ; ensuite du point de vue de son déploiement ? Qu'est-il entendu, *précisément*, par ce mot d'origine grecque, *hégémon*, signifiant chef ? Car le mot est employé tantôt comme processus, tantôt comme modalité de déploiement de l'anthropologie. Enfin, les charpentes tenant l'idée maîtresse d'hégémo(n)ie auraient mérité à leur tour davantage de précision notamment à travers le choix des catégories retenues : « hégémonique » vs « non hégémonique » ; « centre » vs « périphérie » ; « Nord » vs « Sud », etc. Car, d'une part, des anthropologues du « Nord » considèrent qu'ils font de l'anthropologie « périphérique » (Daveluy, Dorais, 2009 ; Eriksen, 2008) et, d'autre part, les « périphéries » ne sont pas toutes les mêmes : Michael Singleton (2009) évoque métaphoriquement ces variations de manière tout aussi critiquable que symptomatique (le vin frelaté de l'hégémonie face au bon vin « méditerranéen » ou « canadien » ou à la bière locale en « Afrique »). Par ailleurs, les

chercheurs du « Nord » pouvant se considérer comme produisant une anthropologie du « centre » ne sont pas à l'abri de problèmes réels dus à ces mêmes significations des « hégémonismes » : c'est ce que rapporte Howard Becker (2011) sur les limitations de la recherche en anthropologie aux USA. Il aurait donc été appréciable de prendre davantage en compte les variations des expressions de l'anthropologie en tant que science mondiale.

L'ouvrage a le mérite d'aborder des questions essentielles à l'exercice de l'anthropologie (et des autres sciences humaines et sociales) encore trop rapidement balayées d'un revers de main. La conférence a permis de préciser et d'échanger avec l'auteur autour de postures et de notions avancées dans l'ouvrage. Elle a aussi été prolongée par des discussions intéressantes entre les assistants par la suite. Le fait que cet ouvrage annonce plutôt qu'il ne définit une fois pour toutes des idées et des postures relatives à l'exercice de l'anthropologie participe à son originalité. Reste donc à suivre le passage entre ces propositions et la mise en œuvre de dispositifs appropriés.

Myriam ACHOUR KALLEL
Université de Tunis, IRMC

L'Université de printemps du Rédoc : une expérience réussie

Comment amener des doctorants en sciences sociales à penser l'écriture dans leurs disciplines respectives et à prendre conscience de la centralité des exercices dont elle relève, sans verser dans la normativité, ni dans le technicisme des livres de « recettes » méthodologiques ? Voilà le défi relevé par l'Université de printemps organisée par le Rédoc, en partenariat avec l'IRMC, l'Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle, le Laboratoire Dirasset-Etudes maghrébines et l'École doctorale de la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, et tenue à Hammamet du 19 au 23 mars 2012, avec la présence d'une quinzaine de conférenciers et d'encadrants et plus d'une cinquantaine de doctorants issus de plusieurs pays francophones (Belgique, Cameroun, Canada, RDC, France, Maroc, Sénégal, Suisse et Tunisie). Les travaux de l'Université de printemps du RéDoc ont duré cinq jours et ont eu lieu en enclave, afin de favoriser les échanges entre les participants, doctorants et enseignants. Ils ont été structurés autour de deux types d'activités : des conférences plénières données par des sociologues, des anthropologues et des historiens et traitant plusieurs aspects ayant trait à la question de l'écriture ; des travaux en ateliers organisés sur la base des présentations données par les doctorants et des discussions de leurs travaux par leurs pairs et par les encadrants.

Parmi les objectifs assignés à cette session doctorale animée par la volonté délibérée de déplacer le centre d'intérêt dans la formation doctorale des étudiants des questions de méthode vers les questions

d'écriture, figure au premier plan la mise en place d'un cadre collectif qui a permis aux doctorants de débattre entre eux et avec les conférenciers de deux problèmes majeurs : les *difficultés* et les *enjeux* de l'écriture dans les disciplines des sciences sociales. Les difficultés évoquées sont nombreuses et concernent aussi bien la gestion du processus d'écriture lui-même, avec ce qu'il implique en termes de passage des textes intermédiaires et « privés » à un texte définitif que l'on peut rendre « public », que celle de l'implication et de la présence de l'auteur



© AISLF-Rédoc.

dans le texte et les problèmes d'intertextualité, de citation et de restitution des matériaux issus de l'enquête (verbatim, documents d'archives, etc.). La déconstruction analytique de l'écriture comme praxis a permis de situer les enjeux qui lui sont relatifs au niveau de trois registres différents : un registre de redevabilité scientifique, un registre de redevabilité éthique et un registre de lisibilité. Comme le montre certaines conférences, les enjeux et les difficultés se répercutent dans l'acte d'écrire : laisser parler d'autres voix dans son

propre texte, c'est aussi une manière de régler le problème éthique de la responsabilité de l'auteur, voire de l'éluder.

Quelques idées majeures ont été au centre des débats au cours de cette session doctorale. Ce qui est d'abord certain, c'est que l'écriture est un acte omniprésent dans toute la chaîne d'opérations qui commande le processus de recherche dans les sciences sociales. Enquêter et écrire ne sont qu'artificiellement dissociables : d'un côté, l'enquête est une succession d'écritures et de réécritures ; de l'autre, l'écriture est l'une des modalités de l'enquête, dans la mesure où la prise de notes produit des données et les reconfigure. Les enjeux de scientificité qui accompagnent la production des textes dans nos disciplines ont également accaparé une part importante des exposés et des débats. Il en ressort la nécessité de les prendre en compte, sans les surestimer. La comparaison entre écriture littéraire et écriture scientifique est, à ce titre, très instructive. S'il est certain qu'il existe entre ces deux formes d'écriture plus de continuité qu'on ne le suppose a priori, il est tout à fait primordial de rappeler que l'écriture dans les sciences sociales est centrée sur le contrôle des langues naturelles et qu'elle est par définition une « écriture sous contrainte ». Ce qui veut dire que nous sommes tenus à une « écriture de la preuve », qui n'est pas celle du journaliste ou de l'essayiste, mais aussi que nous sommes appelés à écrire contre nous-mêmes ; et que notre écriture n'est possible qu'au prix d'une distance acquise vis-à-vis de ce que nous sommes.

Imed MELLITI
ISSHT / IRMC

La question de la laïcité

Une série de conférences a été programmée à l'IRMC, dans le cadre du programme de recherche "Religion et processus de démocratisation dans le pourtour méditerranéen", sous la direction de Chérif Ferjani. Les premières se sont tenues le 10 décembre 2011 avec Farida Belkacem (IRIS) pour une conférence intitulée *De France et d'Angleterre, regard sur une jeunesse musulmane* et Oissila Saaidia (Université de Strasbourg) pour une intervention sur *Enseignement relatif aux faits religieux en Europe*. Le 25 février dernier, cette programmation s'est poursuivie par une intervention de Jean Baubérot (Directeur d'études émérite à l'EPHE, Paris) sur *La question de la laïcité*. Il a décliné son exposé en trois parties : la définition de la laïcité, les différents types de laïcité et enfin le cas français.

Définition de la laïcité

Partant de la définition qu'en donne Ferdinand Buisson, qui précise que le terme laïcité est un néologisme apparu dans la langue française pour la première fois dans les années 1870, Jean Baubérot ajoute néanmoins que le terme renvoie à des significations qu'on retrouve dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Selon la définition qu'en donne Ferdinand Buisson, la laïcité a un lien fort avec la démocratie :

- neutralité de l'État entre tous les cultes et donc neutralité de la puissance publique par rapport aux religions,
 - indépendance de tous les clergés impliquant la séparation,
 - égalité de tous les citoyens devant la loi, qu'ils soient fidèles d'une religion ou « libres penseurs »,
 - liberté de tous les cultes.
- Avec une telle définition, on est loin de l'idée présentant la laïcité comme une « exception française ».

La séparation est réalisée en France en 1905 avec la Loi dite de « séparation entre l'Église et l'État » qui reconnaît la liberté de culte comme une liberté individuelle à caractère collectif (rétablissement des processions interdites auparavant). Il est important de considérer que le processus de laïcisation, comme celui de démocratisation, n'est ni linéaire ni uniforme, aussi bien à l'échelle internationale qu'au niveau de l'histoire d'un pays comme la France : dans ces processus, les différents types de laïcités se succèdent ou cohabitent.

Les différents types de laïcité Jean Baubérot distingue six idéal-types (selon l'acception de Max Weber) de laïcités :

- La laïcité anticléricale où l'État reste un enjeu de lutte entre les cléricaux et les anticléricaux rendant difficile la conclusion d'un pacte comme l'attestent les exemples des différents épisodes de l'histoire de l'Espagne, de la Colombie et du Mexique.
- La laïcité autoritaire caractérisée par un pouvoir fort de l'État laïc qui considère la religion comme une menace et veut la

soumettre à son contrôle sans pacte avec les autorités religieuses. C'est l'exemple de la Turquie kémaliste (construction dans une résistance à l'Occident), de l'Iran du Shah. L'État veut imposer la sécularisation par la loi. La liberté de conscience est écornée.

- La laïcité de collaboration où les pouvoirs publics cherchent une certaine coopération avec la religion, et plus particulièrement avec la religion « historique », comme en Italie (relations particulières avec le Vatican, affaire des crucifix) et en Suède (avec une église luthérienne privilégiée) : la neutralité de l'État entre les cultes n'est pas complète.

- La laïcité de foi civique : une religion civile déconfessionnalisée (exemple des États-Unis : invocation de Dieu, usage politique et récupération de Dieu, forte pression sociale) et du Japon (stricte séparation et usage politique du « divin » et des « divinités ») mais non reconnaissance des religions instituées.

- La laïcité de reconnaissance impliquant des formes de médiation et d'« accommodements » comme on le voit à travers l'exemple du Canada. La neutralité est interprétée de manière très libérale :

autorisation pour les sikhs de porter leur tenue particulière dans l'exercice de leurs fonctions d'agents publics, avec des débats au Québec concernant la distinction entre les fonctionnaires selon leur posture d'autorité (proposition Bouchard-Taylor imposant la neutralité aux magistrats mais non aux enseignants).

- La laïcité de séparation : L'État laïc fait de la séparation avec les religions instituées un principe, comme aux États-Unis (pas de financement pour les écoles confessionnelles) et au Mexique (mesures anticléricales de 1859 en vigueur jusqu'au début du XX^e siècle ; modèle invoqué par Aristide Briand contre l'hostilité de l'Église catholique l'égard de la loi de 1905).

La France : quel type de laïcité ?

Jean Baubérot distingue dans l'histoire de la France différents moments marqués par l'un ou l'autre type de laïcité (en référence à sa thèse concernant les « trois seuils de laïcité ») :

- Au XIX^e siècle, le conflit des « deux France » (cléricalisme/anticléricalisme) aboutit au triomphe des anticléricaux dans les années 1880. La III^{ème} république accomplit une œuvre de démocratisation dont l'Église a tiré profit : liberté de colportage, liberté de la presse, liberté des consciences, loi sur les syndicats, la liberté de réunion. C'est plus ambigu concernant la loi de 1901 relative aux associations : l'affaire Dreyfus a favorisé la tendance prônant une laïcité autoritaire avec la volonté

d'imposer une certaine foi civique et l'adoption de mesures contre les congréganistes entraînant l'exil de 30000 congréganistes.

- La loi de 1905 incarne une optique opposée : C'est un pacte avec des votes à géométrie variable. (cf. texte de P.H. Prelot concernant les signes religieux et loi de 1905) ; en métropole on tourne le dos à la laïcité autoritaire, mais pas dans les colonies. La liberté de conscience est un droit individuel mais avec une dimension collective (point de vue défendu par Aristide Briand, Jean Jaurès, Francis de Pressensé en lien avec leur culture syndicaliste). La séparation est accompagnée d'une certaine libéralisation reconnaissant le caractère collectif de la liberté de culte (autorisation des processions interdites auparavant.)

- En 1946, la constitutionnalisation de la laïcité s'accompagne d'un apaisement des relations avec l'Église qui aboutit à la Loi Debré de 1959 autorisant le financement des établissements scolaires privés (principalement catholiques) sous contrat.

- En 1989, l'affaire des foulards dits islamiques relance le débat au sujet de la laïcité qui aboutit à une distinction entre le « discret » et « l'ostentatoire » (distinction entre tenues et signes) qui laisse un flou autorisant différentes interprétations et des pratiques plus ou moins libérales.

- La loi de 2004, contestée mais finalement acceptée, fut atténuée par la création, sous Jacques Chirac, de la HALDE et certaines dérogations (notamment pour les jeunes filles mineures à l'Université, mais non prise en compte de leur majorité si elles sont encore au Lycée, et ce pour des motifs d'ordre public). Avec Nicolas Sarkozy, la normalisation de la HALDE et l'attribution au Haut Conseil à l'Intégration des missions relatives aux discriminations, on assiste à une évolution vers une laïcité autoritaire.

Ainsi, la France semble conjuguer au moins deux laïcités différentes.

Pour conclure, Jean Baubérot insiste sur le fait que la laïcité est un équilibre instable entre plusieurs principes : selon que l'on mette l'accent sur tel ou tel principe, on aboutit à un type de laïcité différent. Il y a toujours des tensions, selon les enjeux sociaux, qui sont derrière l'option pour tel ou tel type de laïcité. À chaque pays de construire son type de laïcité.

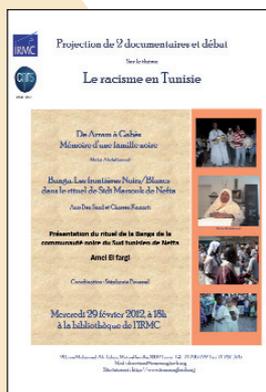
Répondant à une question concernant la différence et le rapport entre laïcité et sécularisation, il précise que la laïcité relève de la gouvernance politique alors que la sécularisation réfère au niveau socio-culturel. Concernant les sociétés musulmanes, il attire l'attention sur la sécularisation invisible en rapport avec des phénomènes comme la chute de la natalité, l'accroissement de la place des femmes dans la société, le processus d'individualisation avec des rapports plus personnels à la religion, ce qui montre que ces sociétés participent à une évolution où la laïcité représente un élément d'universalité parmi d'autres.

Chérif FERJANI
Université Lyon 2, IRMC

Le racisme en Tunisie

Maha Abdelhamid, « Quand le thème du « racisme » en Tunisie change le public de l'IRMC »

Inscrit dans le programme de recherche que Stéphanie Pouessel mène depuis l'IRMC, une soirée projection de deux documentaires a été organisée sur le thème du racisme en Tunisie. Le premier documentaire de Maha Abdelhamid s'intitulait « de Arram à Gabès mémoire d'une famille noire », et le second de Anis Ben Saad et Ghassen kamarti traitait de la Banga de Sidi Marzoug. Il fut suivi d'une explication ethnologique du rituel par Amel Fergî qui mène des recherches de terrain sur ce sujet depuis huit années.



Les conférences en sciences sociales suivies de débats sont une tradition de l'IRMC depuis sa fondation en 1992. Des chercheurs alors intéressés par le thème proposé, assistent pour « apprendre »

et enrichir les débats. Le public de l'IRMC comme on l'a toujours connu est généralement composé de chercheurs en sciences sociales, universitaires et doctorants. Cette fois ci, le thème du racisme en Tunisie ne semble pas avoir provoqué la curiosité de cette catégorie intellectuelle ni être au cœur de leur préoccupation. On a remarqué seulement la présence de trois chercheurs dont une a déjà fait, il y a longtemps, un travail sur le rituel du *stambali*.

En revanche, s'interroger sur les discriminations raciales a beaucoup intéressé des simples citoyens, c'est-à-dire qui n'ont rien avoir avec la recherche. Le public était cette fois-ci divers : fonctionnaires, ingénieurs, cinématographes, artistes, étudiants, professeurs de lycée et élèves. Ce thème a véhiculé de nombreux Tunisiens noirs à l'IRMC. Des intervenants de toutes générations ont enrichi le débat, les idées sur le racisme se croisaient et divergeaient entre les intervenants et ceux qui se considéraient touchés directement par le racisme. Les témoignages de jeunes Noirs ont été aussi émouvants que poignants...

L'idée de faire un film évoquant le thème de la discrimination de couleur en Tunisie est venue à Maha de son expérience personnelle. Etant tunisienne noire, elle a vécu au sein d'une société mélangée, dans le Sud tunisien (Gabès) : des habitants noirs et des habitants blancs qui se côtoient, se fréquentent quotidiennement et qui sociabilisent. Ce qui a suscité un écho chez

elle, c'est cette frontière voire même cette muraille a priori et empirique entre Blancs et Noirs. Il s'agit, à son sens, d'une construction socio-historique et son affranchissement apparaît comme un péché voire même un viol à la loi sociale.

Faire des entretiens avec des Noirs des membres de sa famille en focalisant sur sa grand-mère, qui représente l'ancienne génération dans le film, a été aussi un hommage qu'elle a voulu lui rendre ; cette femme qui ne croit pas à l'importance de la couleur de peau ou des origines de la personne mais à la dignité et à l'éducation dans tous ses sens, ne cesse jamais de dire « *El hemma we E'rrbeya khir mel Alasel* » (la dignité et l'éducation comptent beaucoup plus que les origines de la personne).

Stéphanie Pouessel, « Tunisie : Quand le débat sur la discrimination raciale 'prend' »

Emboîtant le pas de l'« urgence » déclarée par Maha Abdelhamid de transmettre la « mémoire » de sa grand-mère et son parcours héroïque de femme – qui, du bas de toutes les hiérarchies sociales, a tenu à scolariser au maximum ses enfants afin de les extraire de cette condition –, s'est suivi un débat auquel ont pris part des intervenants de toutes générations.

L'historien et passionné du 7^e Art Sami Bergaoui, a relevé le paradoxe du documentaire sur la Banga entre « le beau » des images et « l'horrible » des propos tenus par certains sur l'infériorité des Noirs. Bien qu'une ethnologue ait voulu orienter le débat en interrogeant costumes, couleurs, mise en scène et récusant le manqué « d'authenticité » de ce rituel de la banga filmé en 2010, une journaliste a établi un parallélisme avec le cas du Sénégal où des femmes noires se blanchissent la peau pour plaire aux hommes, quand les femmes métisses sont rejetées des deux « côtés », permettant ainsi au débat d'entrer dans le vif du sujet, celui du « racisme »¹. Une ingénieure a remarqué que les trois générations de Tunisiens noirs présentées dans le premier documentaire ont avancé dans leur manière de se percevoir, dès lors affranchies de tout stéréotype, dans une société qui, elle, a difficilement fait évoluer sa mentalité.

Un fonctionnaire a relaté sa relation avec une amie tunisienne noire à qui il a demandé comment elle souhaitait qu'il l'appelle : « *kahla* » ? « *kahloucha* » ? celle-ci optant pour « *kahloucha* ». Il a tenu aussi, à raison, à préciser que la discrimination en Tunisie n'était pas uniquement liée à la couleur de peau mais recouvrait d'autres dimensions : religion, régionalisme, etc.

Le sociologue Khalil Zamiti, qui fut l'un des premiers étudiants en sociologie dans les années 1960 et qui avait contribué aux recherches de terrain qui ont mené Jean Duvignaud à écrire le mythique *Chebika*, a

interrogé l'intentionnalité des fidèles du rituel de la Banga. À travers ce type de pratique rituelle mystique somme toute universelle (que l'on retrouve partout dans le monde), qu'en est-il du message identitaire que les chercheurs ou réalisateurs prêtent ici aux Noirs ? La réponse s'est avérée radicale : il y a bien une dimension identitaire, tout du moins ces dernières années (années d'étude de terrain d'Amel Fergî), une fierté à recouvrir de la part des Noirs, un besoin de reconnaissance, une « revanche » des Noirs sur les Blancs qui, à travers quatre jours de rituel d'inversion des rôles, adoptent par ce biais la place dominante dans la société neftienne. Le directeur d'un institut d'art et métiers a renforcé ces propos en déclarant que oui, les Noirs tunisiens ont besoin de l'existence de ces rituels ; des spécificités culturelles qui leur permettent d'avoir « eux aussi » un patrimoine et qui s'avèrent indispensable aujourd'hui.



© Irène Carpentier.

Crescendo, sous l'impulsion d'un photographe et d'un informaticien qui ont tenu à « recadrer » le débat, l'assistance en est venue à évoquer le racisme directement : une fonctionnaire des transports aérien confie qu'elle se voit constamment interpellée sur sa nationalité (on lui demande si elle est vraiment Tunisienne), qu'elle paye toute erreur plus chère que les autres, qu'elle doit faire plus que les autres pour être légitime dans son milieu de travail. Un étudiant à Sousse a raconté les insultes qu'il a subies de la part de la famille de son amie, blanche, et des jets de pierre dans la rue. Enfin, une étudiante nous a offert un témoignage poignant sur son vécu dans son foyer à Tunis au sein duquel certaines de ses colocataires blanches refusent de partager les mêmes toilettes qu'elle...

Cela se passe à Tunis, en 2012...

Maha ABDELHAMID et Stéphanie POUESSEL

IRMC

1. Le terme « racisme » n'est pas un concept de sciences sociales. Il est un terme qui bouscule et mobilise. L'expression adéquate pour la thématique de cet événement aurait davantage été « enjeux des rapports de force et de couleurs dans la société tunisienne ».

Sport, Cultures et Sociétés au Maghreb



Dans le cadre du partenariat entre l'IRMC et l'ISSEP de Tunis, un cycle de conférences sur le thème *Sport, Cultures et Sociétés au Maghreb* a été entamé par la conférence de Youcef Fatès, politologue, portant sur *Les usages sociopolitiques du sport dans la reconstruction identitaire et la lutte nationaliste au Maghreb : le cas algérien*. Le conférencier a commencé par analyser les conditions d'émergence du sport en Algérie pendant la colonisation. Il a montré que les compétitions sportives ont constitué des objets de luttes politiques et sociales entre les musulmans et les Français. Dans ce

contexte de rivalité « inter-ethnique », l'Administration coloniale a remarquablement limité l'accès des autochtones à la pratique sportive par l'établissement d'un ensemble de règles. À juste titre, une première circulaire parue en 1928 mentionna que les compétitions entre les équipes musulmanes et les équipes françaises étaient formellement interdites. Une seconde circulaire parue en 1934 obligea les équipes musulmanes à accepter un minimum de cinq joueurs français parmi leur effectif total.

Néanmoins, le sport a été une « arme du colonisé » qui lui assura une visibilité sur la scène sociopolitique. Prenant appui sur l'analyse des sigles et des couleurs, Youcef fatès a pu mettre en évidence l'émergence remarquable des marqueurs identitaires à l'époque coloniale. Ceux-ci se manifestèrent principalement dans l'usage du croissant et de l'étoile à cinq branches comme des

symboles qui ornaient les espaces et les vêtements sportifs. Aussi, les couleurs dominantes, vert, rouge et blanc, étaient les plus utilisées pour identifier les associations sportives algériennes, dont les patronymes étaient porteurs de fortes significations symboliques. Au demeurant, les marqueurs identitaires fondèrent la « radicalisation du nationalisme algérien qui opta pour la violence libératrice ». Le sport n'était alors plus ce « jeu frivole, inutile, stérile », cet « objet insignifiant ». Il se transforma en un outil fortement impliqué dans la lutte de libération nationale algérienne et devint « un acte politique » qui intègra le mouvement de mobilisation contre la colonisation. La glorieuse équipe du FLN en constitue bien un exemple type.

Monia LACHHEB
ISSEP / IRMC

Le corps sportif : entre particularisme et universalisme



Dans le cadre du cycle de conférences sur *Sport, cultures et sociétés au Maghreb*, l'IRMC et l'ISSEP ont invité Jean-Marie Brohm, sociologue, pour intervenir sur *Le corps sportif : entre particularisme et universalisme*. Le conférencier a débuté par l'analyse de la complexité de la réalité corporelle. En se référant à la conception phénoménologique du corps, il développe trois modalités d'existence du corps : le corps-en-soi qui se plie aux lois objectives, le corps-pour-soi qui se trouve au fondement de la subjectivité et le corps-pour-autrui qui structure les relations intersubjectives. Ces multiples dimensions de l'existence corporelle s'imbriquent et fondent la singularité de l'être corporel.

Partant de là, Jean-Marie Brohm s'interroge sur la place du corps sportif et

développe ses spécificités. Selon lui le corps sportif est un modèle du corps qui se réfère à la culture sportive, laquelle culture se définit par son aspect universel. Il se construit par un appareillage technologique qui fabrique un corps objectif et mesuré. En tant que tel, le corps sportif respecte différentes formes d'« étiquetage » selon l'âge, le poids et les catégories de pratiques (cadets, juniors, séniors). Aussi, l'entraînement sportif correspond à « un mécanisme de dressage » qui vise « le formatage de l'image du corps ».

Si l'idéologie sportive tend à neutraliser les différences et à mettre en avant une figure abstraite et objective du corps sportif, elle repose aussi sur une série de marqueurs qui attestent de l'existence de différents niveaux de différenciation. En effet, le corps sportif ne peut pas être asexué : c'est un corps d'homme ou un corps de femme qui suppose un mode d'investissement particulier dans la pratique. Le marqueur de l'âge est aussi important tenant que le corps sportif est supposé être un corps jeune et

productif. Au-delà de cette figure de jeunesse, le niveau de compétence physique du corps et sa configuration harmonieuse conduisent au déni du corps en situation de handicap, ce corps différent qui demeure stigmatisé. Enfin, le corps sportif témoigne de la dialectique entre le pouvoir et l'impouvoir qui se manifeste dans la recherche continue d'une augmentation du capital corporel et d'une maîtrise du monde. Néanmoins, il se trouve soumis à la déperdition progressive du pouvoir de son rendement et de sa performance. En ce sens, le corps sportif est inévitablement dominé par la temporalité qui pose la question de l'altération et du vieillissement.

Au demeurant, le conférencier a conclu que le corps sportif renvoyait ainsi à une vision du monde particulière largement soutenue par une politique qui œuvre pour la normalisation des expériences du corps.

Monia LACHHEB
ISSEP / IRMC

APPEL À CONTRIBUTION

Pour plus de renseignements merci de consulter l'appel détaillé sur le site Internet de l'IRMC : <http://www.irmcmaghreb.org/spip.php?rubrique21>

Cultures, politiques et sociétés au Maghreb. Le sport en question

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC-Tunis) lance un appel à contribution pour un ouvrage collectif : *Cultures, Politiques et Sociétés au Maghreb. Le sport en question*. Les résumés en français, d'une longueur de 3000 signes, sont à envoyer avant le 30 juin 2012 à staps.maghreb@gmail.com

Dates importantes :

Date limite pour l'envoi des résumés : 30 juin 2012.
Notification d'acceptation des résumés : 28 juillet 2012.
Envoi des textes définitifs : 28 octobre 2012.

Notification d'acceptation des textes définitifs : 15 janvier 2013.
Parution de l'ouvrage collectif : 2^e semestre de l'année 2013.

Parcours international de débat et propositions sur la gouvernance : perspectives en Afrique du Nord

L'Institut de recherche et de débat sur la gouvernance a organisé en partenariat avec l'IRMC, la Fondation Hanns Seidel au Maghreb, le laboratoire Diraset-Études Maghrébines, les éditions Med Ali, le ministère français des Affaires étrangères et européennes, la Fondation Charles Léopold Mayer, l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique et l'université de Columbia (SIPA) une rencontre internationale sur la légitimité du pouvoir en Afrique du Nord. S'inscrivant dans un processus pluriannuel initié en Afrique de l'Ouest en 2007, cette rencontre, si elle était programmée depuis plusieurs années, posait une question au cœur de l'actualité de la sous-région. Ainsi après les quatre autres sous-régions du continent, l'Amérique andine et l'ouverture à l'Europe, c'est la question de ce qui fonde l'adhésion des populations au pouvoir que les participants sont venus discuter à Tunis. Consacrée à cinq pays (L'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie), la rencontre s'est caractérisée, comme pour les étapes précédentes, par le croisement de regards, de cultures, de disciplines et d'acteurs. Une quarantaine de représentants de la société civile, de courants religieux, du secteur privé, des universitaires, des personnalités politiques, institutionnelles, etc. sont venus de la sous-région nord-africaine, d'Europe, d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et d'Afrique pour échanger sur leurs expériences au cœur d'une actualité qui confirme l'urgence d'identifier des processus et des vecteurs de gouvernance démocratique légitime.

Qu'est-ce qui fonde l'autorité ? Comment évoluent et s'institutionnalisent les formes d'organisation du pouvoir au regard des réalités sociales ? La question de la légitimité concerne par conséquent les fondements même des liens entre État et société, par lesquels l'autorité de l'État se justifie. Cette problématique requiert une **approche pragmatique**, partant de l'observation de la réalité qu'est la diversité

sociale, qui se prolonge dans les représentations, les pratiques et les rapports au pouvoir et qui découle des processus de formation dans le temps des États actuels.

Facteur substantiel de la crise du Politique, la rupture dans la dialectique légalité (organisation formelle et officielle) et légitimité est au cœur des analyses développées dans le programme « légitimité et enracinement des pouvoirs » de l'IRG. Cette question se pose de façon particulière en Afrique du fait de l'histoire du continent marquée par une rupture majeure due aux colonisations arabe et occidentale. Au fil de l'évolution, les apports des colonisateurs se sont croisés avec le passé des sociétés donnant naissance à des systèmes très complexes où se mêlent institutions, coutumes, traditions anciennes, religions mais aussi idéologie et modèle de l'État tels qu'ils sont apparus en Occident ; le tout dans le contexte de mondialisation. Il en résulte une pluralité des représentations et des pratiques du pouvoir. Ainsi, la régulation sociale d'un pays donné passe concrètement par une **diversité de canaux et de sous-systèmes de régulation** (droit, religion, coutumes, etc.). Ce constat est valable pour toute société : pour une situation donnée, il existe une pluralité de systèmes de régulation applicables. Cette pluralité peut devenir problématique pour la gouvernance d'un pays lorsque ces régulations se développent et se mettent en œuvre en concurrence les unes des autres. Elles peuvent ainsi conduire les États à des situations de fragilité, à savoir, avec une capacité limitée à gouverner ou régir leurs sociétés et plus généralement à développer des relations mutuellement constructives et renforçantes avec elles. De tels États se caractérisent par leur incapacité à être reconnus comme l'autorité suprême (pouvoir légitime) sur leur territoire.

Pour mieux saisir et comprendre ces processus, le *Parcours international de débat et propositions sur la gouvernance*

tente de lire la diversité des sources de **légitimité mobilisées par les acteurs** ainsi que leurs manifestations dans une région et un moment donnés. Il vise ainsi à **comprendre la nature et le rôle que les sources de légitimité jouent, à travers leurs interactions, dans les processus de légitimation du pouvoir.**

Dans un contexte très marqué par le printemps arabe, le colloque de Tunis pour la région de l'Afrique du Nord se proposait d'analyser tour à tour quelles pouvaient être les sources de légitimité du pouvoir effectivement mobilisées (légitimité des opposants, légalité et normativité internationale, religion), la manière dont elles cohabitent, les vecteurs qui favorisent leurs interactions (notamment à travers le cas illustratif du foncier) et les aspirations profondes auxquelles elles renvoient (justice sociale, sécurité, stabilité économique, prise en compte de l'opinion publique, etc.), avant de s'interroger sur les enjeux des constitutions et du constitutionnalisme pour intégrer la diversité caractéristique de cette région.

À cette grande diversité, semble s'ajouter un facteur commun, celui d'une période de mutations (révolutions, réformes politiques, conflit armé, échéances électorales décisives, etc.) qui place au cœur des enjeux de la refondation de l'État et de sa temporalité, la question de la recomposition, du repositionnement et du jeu des acteurs. Ces discussions ont été menées dans un cadre très ouvert à la participation d'interlocuteurs internationaux, favorisant ainsi un certain décentrement et montrant que les défis liés aux révolutions et aux transitions politiques sont partagés dans divers contextes. Les actes de cette rencontre seront à paraître en français et en arabe dans le courant du second semestre 2012. L'annonce en sera faite sur le site de l'IRG et de l'IRMC.

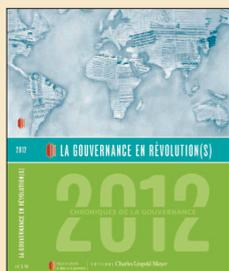
Elisabeth DAU

Institut de recherche et débat



L'IRG est un espace international de réflexion et de proposition sur la gouvernance publique basé à Paris avec un pôle à Bogota. L'IRG travaille en réseau avec des partenaires à travers le monde, dans une perspective interculturelle, interdisciplinaire, inter-acteurs et inter-échelles. L'IRG alimente le débat sur la gouvernance, ouvre de nouveaux axes de recherches et d'expertise et aide à l'élaboration de politiques publiques. Il propose des formations, des publications et organise des espaces de dialogues internationaux.

<http://www.institut-gouvernance.org>



La gouvernance en révolution(s). Chroniques de la gouvernance 2012

Pariant sur les éclairages novateurs de regards aussi diversifiés que ceux de Stéphane Hessel, Daniel Cohn-Bendit, Ahmet Insel, Silvio Caccia Bava, Qin Hui, Suhayl Palshikar, etc., cette publication offre une cartographie des enjeux et défis pour une gouvernance démocratique légitime, au cœur des mutations de notre village global.

En librairie le 24 avril 2012 et disponible sur Internet

Fondation Ahmed Tlili pour la culture démocratique



**Fondation Ahmed Tlili
Pour la Culture
Démocratique et le
Développement Social**
Adresse : 110 avenue de
la Liberté 1002 Tunis E-
mail :
fondation.ahmedtlili@
yahoo.com
Tél : 71 288 525

Les objectifs de la Fondation s'articulent autour de quatre grands axes :
- Diffuser la culture de la démocratie et des libertés fondamentales.

- Former les jeunes aux valeurs de la démocratie, de la diversité culturelle et du pluralisme politique.
- Promouvoir les projets favorisant le développement social local, la solidarité, la responsabilité citoyenne, ...
- Coopérer avec les organisations aux objectifs similaires pour une meilleure visibilité de la lutte des peuples pour la liberté et la paix dans le monde.

Projets en cours de réalisation :

- La création d'un site sur le patrimoine culturel démocratique en Tunisie et au Maghreb

- La publication des écrits d'Ahmed Tlili sur la démocratie des sept documents inédits
- L'organisation d'une table ronde prévue entre le 15 et 25 juin sur le thème : "Penser la Démocratie"

- La collaboration avec l'UGTT en vue de créer le musée de la mémoire syndicale en Tunisie

Publication :

- Note Géopolitique, mensuelle traitant de la situation politique et géopolitique de la Tunisie et du Maghreb principalement.

L'Université Virtuelle de Tunis



Université Virtuelle de Tunis
Adresse : 14, rue Yahia
Ibn Omar, Mutuelleville,
1082, Tunis.
Site Internet :
www.uvt.rnu.tn

Mail : webmaster@uvt.rnu.tn
Tél : 71 89 17 31
Fax : 71 89 26 25

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT), établissement public, créé en janvier 2002, a pour principale mission de développer des cours et des programmes universitaires d'enseignement en ligne pour les universités tunisiennes.

Université pluridisciplinaire par définition, l'UVT a pour mission de dispenser à ses étudiants des enseignements professionnalisants adaptés aux besoins de l'environnement économique, scientifique et social, national et international.

L'UVT propose actuellement **8 programmes de formation**, dont 4 mastères professionnels (en prospective appliquée et en neuroradiologie), des formations de licences, et des formations transversales (C2i, anglais, culture entrepreneuriale, Droits de l'Homme). L'ensemble des formations dispensées par l'UVT sont reconnues par le ministère tunisien de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la Technologie.

L'UVT compte aujourd'hui un public diversifié composé essentiellement d'étudiants et de salariés, inscrits en formation initiale ou en formation continue.

L'UVT est chargée de coordonner les différentes activités relatives à la formation non présente avec les autres universités dans le cadre d'un dispositif intégré unifiant les efforts et les moyens de toutes les parties afin que l'enseignement en ligne puisse être complémentaire à l'enseignement supérieur en mode présentiel.

L'UVT œuvre aussi, non seulement à aider à la modernisation du système de l'enseignement supérieur par l'intégration des technologies numériques, mais aussi à étendre la formation universitaire à un public plus large en dehors de la sphère estudiantine.

En effet, et en vue de diffuser la culture numérique en milieu universitaire, l'UVT a fixé tout un programme ambitieux de formation des formateurs en matière d'élaboration de cours numériques interactifs, d'utilisation du système d'apprentissage à distance et d'accompagnement des étudiants dans ce domaine.

Consciente de l'importance des relations de partenariat et de coopération internationale pour la promotion de l'enseignement à distance, l'université virtuelle de Tunis a mis en place un partenariat diversifié avec plusieurs universités étrangères afin de tirer profit de leurs expériences.

DOSSIER : MOUVEMENTS SOCIAUX, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DANS LE MONDE ARABE

Dynamiques nationales et représentations identitaires dans le monde arabe : le cas de la Tunisie



En Tunisie, le projet d'une société et d'un État modernes, qui remonte au dix-neuvième siècle et dont le mouvement nationaliste n'est que le prolongement naturel, a progressivement mûri et pris forme au sein même du pouvoir et parmi une élite consciente du caractère impérial de la modernisation de la société et de l'État. Les notions de progrès et de modernité avaient un double statut, défensif d'une part pour assurer une légitimité et une crédibilité à des sociétés et à un pouvoir déliquescents, et prospectif de l'autre dans la mesure où cette idéologie en gestation ouvrait de nouveaux horizons d'action et de reconnaissance aux

individus, aux groupes et aux instances du pouvoir. L'idéologie du progrès a joué un rôle cohésif déterminant dans une société fragilisée mais en pleine mutation et explique pour une grande part l'atmosphère consensuelle et les premiers succès de l'État national. En fait ces premières années étaient aussi des années d'exception au cours desquelles le jeune État national, s'appuyant sur l'élan que le mouvement d'émancipation nationale avait imprimé à la société et sur la vertu cohésive de l'idéologie du progrès et de la modernité, allait instaurer au nom de ces valeurs un mode de gestion autoritaire des affaires de la nation, pour concrétiser sa politique de réforme ; l'État devenant en quelque sorte la conscience supérieure et

éclairée de la nation en gestation. D'ailleurs cette politique ambitieuse et autoritaire était clairement présentée par Habib Bourguiba comme une guerre contre les sous-développement, et donc comme la continuation, sous une autre forme et avec des moyens différents, de la lutte pour la reconquête de la souveraineté et de la dignité nationales. La politique des jeunes États nationaux est une politique de guerre, une politique d'exception, leur économie politique aussi. Or un État d'exception qui durerait un demi siècle n'est ni crédible, ni légitime, ni humainement tenable.

Cependant cette gestion verticale de la société a été maintenue sans interruption, ou presque, durant les longues années du très

long règne du Président Bourguiba. Il faut reconnaître que durant les premières années, elle pouvait se justifier par la gravité des enjeux nationaux mobilisés, qui étaient d'authentiques enjeux de souveraineté à un moment particulièrement sensible de l'histoire du pays ; l'instruction publique, la santé et la défense, sont le véritable butin de guerre de l'État national.

Cette gestion, qui était probablement nécessaire, et peut-être même inévitable, durant les premières années de l'Indépendance, allait progressivement étouffer et le régime de Bourguiba et la nation, et transformer la vie politique dans les dernières années de la première période présidentielle du pays en un vaudeville grotesque sur fond de règlements de comptes et de sauve-qui-peut général. C'est ainsi le prestige de l'État et du régime, mais aussi la dignité de la nation, qui étaient publiquement bafoués.

L'échec de la première expérience nationale de modernisation de la société et du pays, par déficit de démocratie et à cause d'une gestion de plus en plus aléatoire des affaires de la nation et de l'aggravation des disparités sociales et régionales, a préparé le terrain au coup d'État du 7 novembre 1987, qui s'était imposé même aux plus fervents défenseurs du régime comme nécessaire, ou même salutaire. Certains pleuraient le Bourguiba Père de la nation et fondateur de l'État, mais ils applaudissaient la fin d'un règne qui tournait au cauchemar national. C'était l'Histoire qui redevenait de nouveau possible ; mais on fait son histoire avec son passé aussi. Comment allait-on gérer cette tradition de gestion autocratique qui avait très profondément imprégné plusieurs



© Abdelkrim Ghezali

générations de responsables, d'intellectuels et de fonctionnaires ? Comment leur faire prendre conscience que l'inertie propre à la gestion autocratique, qui était devenue une seconde nature pour eux, faisait peser sur l'État et sur le pays une menace encore plus pernicieuse que l'occupation étrangère ? Comment leur faire sentir que la gestion autocratique est une impasse historique qui conduit fatalement à la marginalisation d'un pays qui a tout pour ne pas sombrer dans les oubliettes de l'Histoire ?

En effet, ce piège de la gestion autocratique, héritée des premières années de l'Indépendance a tellement marqué les mentalités officielles et non officielles qu'on en oublie que ce genre de gestion n'engage pas seulement la vie politique des individus et des groupes ; il engage aussi leur capacité à agir et à produire, donc leur compétitivité et leur créativité ; il engage également leur mentalité profonde et leur aptitude à résister devant les problèmes et les difficultés, il engage enfin l'image qu'ils se font d'eux-mêmes et de leur société.



© brightsfrance.org.

La gestion démocratique est avant tout, pour une société qui se veut moderne et compétitive donc pour une société qui veut rester dans le cours de l'Histoire, un enjeu économique et culturel incontournable. Seule une maîtrise réelle de la culture du travail de groupe, c'est-à-dire de la culture démocratique au sens profond du terme, pourrait libérer le Tunisien des inhibitions et des traditions négatives qui brident à la fois sa créativité et sa dignité.

Après un court moment d'hésitation et de flottement, l'ère Ben Ali allait confirmer d'une manière flagrante les limites de la gestion autocratique des affaires de la nation, en radicalisant les options sécuritaires du régime et en accentuant le caractère personnel et clanique de l'exercice du pouvoir. La ritualisation excessive de cet exercice ubuesque du pouvoir, en contribuant à dénaturer de la manière la plus grotesque l'élan patriotique des premiers nationalistes, condamnait toute la société soit à l'allégeance servile et intéressée, soit à l'exclusion et à l'isolement dans la sphère privée, pendant que des pans entiers de la société, exclus du processus de modernisation, étaient livrés à eux-mêmes et ne survivaient qu'en exploitant les contradictions du système et les réseaux parallèles de trafic et de contrebande.

Il y eut cependant, et cela malgré la quasi perfection des procédures de détournement et de contournement des services publics et des instances administratives, un vrai miracle avec la perpétuation de l'esprit du service public et la préservation de la cohérence et de la pérennité des institutions et des administrations les plus importantes du pays, c'est-à-dire avec la continuité de l'État, en dépit de toutes les menées de dénaturation systématique que nous

évoquions, et malgré quelques flottements dus à la situation d'exception que connaissait le pays.

La perversion de la nature même des liens sociaux et des relations économiques culmina avec la mobilisation de l'Administration publique et des biens nationaux au service des ces réseaux parallèles et de cette contre-économie familiale et clanique. La dénaturation de l'État national en État quasi féodal fut le degré ultime de la perversion du projet de modernisation autocratique forcée de la société. Son échec, qui était inéluctable et son implosion qui était dans l'ordre des choses, ne nous ont semblé si imprévisibles lorsqu'ils intervinrent que parce que la machine de guerre de l'État sécuritaire, en nous condamnant à faire de notre sécurité et de notre survie le premier de nos devoirs personnels, avait détourné notre attention des déséquilibres sociaux, économiques et régionaux flagrants qu'elle instaurait et qui creusaient sa propre tombe.

Mais quelle tombe les Tunisiens ont-ils creusé le 14 janvier 2011, celle de la gestion autocratique du projet de modernisation de la société, avec ses dérives claniques et féodales aberrantes, ou du projet de modernisation lui-même ? Qu'est-ce qui dans les réalisations du jeune État national, dans ses institutions et ses conquêtes en matière de santé et d'instruction publiques, de culture civique et d'administration publique peut contribuer à corriger les dérives des pratiques héritées d'un demi siècle de culture et de pratiques autocratiques ? Enfin quels concepts et quels discours politiques nouveaux pour penser ce retour de l'histoire sur elle-même qui nous ramène à la situation de la Tunisie des premières années de l'Indépendance, face aux deux termes d'une alternative qui demeure apparemment actuelle : le projet de modernisation et d'ouverture de la société et du pays sur le monde et sur le progrès – à inscrire nécessairement dans le cadre d'une gestion démocratique des affaires de la nation – ou le paradigme identitaire avec ses différentes versions, nationalisme radical, nationalismes arabes et islamismes fondamentalistes ou modérés ?

Comment les Tunisiens de 2012 se représentent-ils leur appartenance à leur pays et au monde ? Quelle sens donnent-ils à l'idée de nation et quel équilibre pour les composantes qui la constituent : la langue, les langues, la religion, l'Indépendance, les droits fondamentaux, les droits sociaux... ? Enfin comment les intellectuels, les sociologues et les historiens analysent-ils le processus complexe de la genèse, de la gestation et de la maturation des jeunes nations issues de leurs histoires respectives et du long processus de la décolonisation ?

Kamel GAHA

Université de La Manouba, directeur de la BNT.

La culture amazighe et la révolution

Avant l'implosion révolutionnaire, l'officialisation de la culture berbère butait sur le système totalitaire. Aujourd'hui surgit et sévit un nouvel adversaire. Le 27 mars, Hamadi Ben Yahia, fondateur de la troupe "Imazighen", concluait la conférence de presse tenue à la maison de la culture "Ibn Rachiq" par ce propos : "on ne baissera pas les bras. La lutte continuera". À l'heure où les salafistes agressent partout, et à maintes reprises, les artistes, aucune ambiguïté ne persiste quant à cette lutte et à ses protagonistes. Même s'il est question de continuation, à quel passé le conférencier faisait-il allusion ? Voici deux décennies, j'introduisais une doctorante, Inès Horchani, auprès de la communauté berbère. Elle préparait une thèse d'État, à Paris, sur la culture amazighe en Tunisie. Depuis, elle a réussi avec les félicitations du jury. Durant l'enquête, nous voici donc chez Hamadi Ben Yahia, mon ami. Il habite à "Sabbat Edhlem", le dédale de l'ombre, situé au cœur de la médina et rendu célèbre depuis l'hécatombe des youssefistes pourchassés par les bourguibistes. Bien des archives secrètes seraient à mieux divulguer. Chez Hamadi, l'architecture berbère de la demeure étonne le visiteur, tant elle tranche eu égard au style de la ville. Imprégné de convivialité, ce fut là un moment désormais inoublié. Sur fond musical, Hamadi parle et Inès, ravie, écrit ceci : "nous étions en train de préparer une importante réunion pour en finir avec la marginalisation de notre culture. Nous ne sommes, peut-être, que dix pour cent de la population, mais nous voulions évoquer la langue, l'art, la cuisine et d'autres aspects de nos traditions. Irrité, le ministre de l'intérieur nous a intimé l'ordre de tout arrêter, immédiatement, sous peine de nous envoyer la police. Nous savions de quoi il était capable et notre initiative avait été étouffée dans l'œuf". Mais Hamadi Ben Yahia ignorait les blocages plus feutrés.

Ainsi, la suspicion universitaire ajoutait sa contribution à la surveillance policière, malgré la propagande afférente à la situation, privilégiée, des minorités. Avec un berbérophone chevronné, souvent sollicité à l'échelle internationale, des collègues proposèrent à Ben Dhia, alors ministre de l'Enseignement supérieur, l'introduction du berbère à la faculté. En dépit de l'avis favorable, un arabisant, à la fois universitaire et œil du parti, où il jouit de notoriété, sabota le projet. Aujourd'hui, dans le sillage de la révolution, les pouvoirs publics jouent, plus



© amazighworld.org

ou moins, le jeu d'une libre expression ; mais les salafistes inquiètent l'artiste. L'appréhension, fondée, lève un coin du voile sur la nouvelle complexité. Avatars de la révolution, illusions et désillusions, espoirs et désespoirs arborent la valse des signaux contradictoires. Dans ces conditions, le témoignage du militant berbère, depuis l'heure première, a valeur d'analyse. La révolution inspira deux principales orientations. L'optimisme porte l'accent sur les fruits de l'indignation montée à l'assaut de la répression. De là provient l'incessante répétition de cette appréciation : "plus jamais rien ne sera comme avant". Mais après l'énumération des inconvénients, au premier rang desquels figurent la récession et l'insécurité, les tenants du verdict négatif dénoncent le jargon laudatif. Ils proposent une meilleure adéquation du signifié au

signifiant par la substitution de la "révolte" à la "révolution". Hamadi Ben Yahia lui aussi, pris entre les promesses islamistes et les foudres salafistes, ne sait plus sur quel pied danser. Cependant, un dénominateur commun renvoie, dos à dos, positivistes et négationnistes. Engagés, tous deux, sur la même piste, ils partagent l'illusion d'une transformation perçue à travers une grille de lecture holiste. Ou bien tout change, ou rien d'essentiel n'advient. Le débat contradictoire, et encore inachevé, renoue avec l'histoire des idées. Les critiques adressées à la notion de "progrès", si chère à Auguste Comte, incriminent la méconnaissance de la pluridimensionnalité. Car, dans tous les cas de figure, et vus les pesanteurs du passé, les multiples niveaux de la société n'évoluent pas au même rythme. Une fois sous-analysée, ou occultée par les commentateurs désoutillés, cette complexité ouvre la voie aux voix contradictoires, au vu de quoi, les uns parlent de révolte et les autres évoquent la révolution. Propice aux pêcheurs en au trouble, cette vision indifférenciée ou sélective de la globalité perpétue le vice de forme débusqué dans la notion de "progrès". Elle perpétue le présupposé légué par la philosophie de l'histoire à la pensée sociale des 18^e et 19^e siècles. Une ultime conclusion bruisse à l'aval de cette prospection. Souvent un doute me prend lorsque j'entremêle ainsi, les détails d'apparence anecdotique et les perspectives quelque peu théoriques. Mais, chaque fois, me revient, soudain, à l'esprit cet éloge, sans aucun doute excessif, du professeur Marie Louise Pellegrin : "j'ai infiniment aimé. Voilà comment se produit, aujourd'hui, la sociologie. Observation du quotidien et langage raffiné. Quel bonheur". Alors, narcissisme aidant, je trouve ce mot plutôt subtile et, rassuré, je dors tranquille.

Khalil ZEMITI
Sociologue émérite

Le syndicalisme, quel rôle dans le printemps arabe ?

Le paysage syndical arabe

Evoquer les rapports entre syndicalisme et « printemps arabe » exige une description préalable de la situation syndicale dans le monde arabe. En effet, ce qui est couramment appelé « monde arabe » n'a pas connu une histoire syndicale uniforme, nous pouvons même affirmer que dans certains pays, le syndicalisme n'a pas encore vu le jour. Cette disparité est expliquée par l'histoire du capitalisme dans la région, de l'industrialisation, du colonialisme et par la nature des régimes politiques en place. D'une manière empirique nous pouvons établir une typologie simple et opérationnelle qui couvre tous les pays arabes comme suit :



© anarkismo.net

- Les pays où le syndicalisme est toujours inexistant ou embryonnaire à l'instar des pays du Golfe. Il est important de rappeler que dans ces pays, l'écrasante

majorité des travailleurs sont des étrangers qui ne bénéficient pas encore du droit syndical.

- Les pays où les syndicats sont totalement inféodés aux partis uniques au pouvoir sur le modèle de l'Union Soviétique des années 30. Dans ce cas il s'agit plutôt de comités de surveillance des administrations, des entreprises et des travailleurs, tel est le cas de la Syrie, de l'Irak, du Yémen et de la Libye.

- Les pays où les syndicats même surveillés, adoptant parfois des attitudes de compromis, de résignation, d'allégeance, sont en réalité en confrontation permanente avec le pouvoir tels que la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et l'Égypte.

L'émergence du syndicalisme anticolonial



© pluralisme_syndical tunisienumerique.com

Le syndicalisme est représenté d'une manière générale dans l'imaginaire politique des populations arabes, tout particulièrement dans les pays du troisième groupe cité (Égypte, Tunisie, Algérie, Maroc) comme étant le lieu du vrai combat pour la dignité, l'égalité et la liberté. Cette image provient du fait que ces mouvements syndicaux ont été à la tête de la lutte anticoloniale et dans certains cas, les leaders du mouvement national et les piliers de l'indépendance. En effet, pendant la période de la lutte pour l'indépendance nationale, ces centrales syndicales ont appris à mobiliser les masses populaires et à structurer des revendications à la fois anticoloniales et anticapitalistes. C'est à partir de cette expérience d'affrontement contre les forces de répression coloniale qu'une certaine culture de combat s'est développée au sein de plusieurs centrales syndicales. En effet, par le fait de la colonisation, cette culture d'affrontement anticoloniale a constitué un caractère original par rapport aux grands courants du syndicalisme européen. Ce fait historique a permis à certaines organisations syndicales de se transformer en mouvements de masses populaires, et en courants politiques d'opposition au pouvoir central. Les exemples de l'Union Générale des Travailleurs de Tunisie (UGTT) et de l'Union Marocaine des Travailleurs (UMT) illustrent très bien ce type de mouvance syndicale.

Le syndicalisme au réveil du « Printemps arabe »

Comme nous l'avons signalé, étudier le syndicalisme en relation avec le printemps arabe serait en fait limiter cette réflexion aux pays qui ont vécu une transformation politique et sociale provoquant soit la chute des dictateurs (l'Égypte et la Tunisie) soit de profonds changements dans l'organisation de l'État (Le Maroc). Nous constatons dans ces deux cas que ces grandes mutations ont lieu dans les pays où les syndicats sont présents sur la scène politique, et où le syndicalisme est ancré dans le débat politique. J'exclue le cas de la Libye pour deux raisons : l'inexistence d'un syndicalisme actif et le rôle déterminant de l'OTAN dans la chute de Kadhafi. Quant à l'Algérie, même inféodée, l'UGTA (Union Générale des Travailleurs Algériens) et malgré la création de plusieurs syndicats

autonomes, cette centrale syndicale reste influente, et pourra jouer un rôle important dans la conduite des prochaines élections législatives en mai 2012.

Le syndicalisme tunisien pilier de « la révolution »

Ce n'est donc pas par hasard que ces processus de changements et de ruptures se sont produits dans le pays arabes où le syndicalisme est structuré et agissant. En effet en Tunisie, le pays qui a inauguré « le printemps arabe », l'émergence du syndicalisme date des années vingt et la lutte syndicale est la plus développée dans le monde arabe, accumulant une expérience de plus de soixante dix ans, ayant dirigé et encadré par le passé plusieurs luttes pour la dignité et la justice sociale. Plusieurs indices, événements historiques nous confirment cette hypothèse (Arrestation et condamnation de centaines de syndicalistes, attaques organisées des locaux des syndicats, interdiction d'accès aux moyens de communication...).

En ce qui concerne la Tunisie, nous pouvons remarquer aussi que la centrale syndicale l'UGTT a engagé la lutte ouverte contre le régime de Ben Ali en 2008. C'est à partir de la région de Gafsa, la région des mines, où une grève a été organisée et un mouvement de solidarité exceptionnel à l'échelle nationale et internationale s'est imposé. Ce mouvement a duré six mois constituant la première victoire contre la dictature en démystifiant la peur, l'outil essentiel de la répression. Le siège du parti au pouvoir, symbole de la corruption a été occupé par la population. Des manifestations de masse ont parcouru toute la région pendant quarante jours consécutifs. Toutes les villes avoisinantes du Sud ont soutenu le mouvement de contestation par des rassemblements quotidiens face aux préfectures et aux palais de la justice... Suite à une répression féroce et à des arrestations massives, ce mouvement a été étouffé en apparence seulement, car les contestataires ont réussi à implanter à travers les syndicats locaux et régionaux un réseau de résistance dans tout le pays. Dès lors, le mouvement social tunisien disposait d'une "logistique révolutionnaire syndicale" qui lui a permis de marcher de toute part sur La Kasbah (place du Gouvernement) le 14 janvier 2011.

Le syndicalisme égyptien à la place Attahrir

En Égypte Le syndicalisme a été inféodé au pouvoir depuis 1957, Jusqu'à 2009 seul le syndicat officiel, l'ETUF pouvait s'exprimer au nom des travailleurs. À partir de 2009 et suite à une forte contestation ouvrière. Le premier syndicat indépendant fut créé Le RETA. Ce fut le début d'une grande marche d'un syndicalisme égyptien indépendant tourné vers la justice sociale et la lutte contre la corruption. Il s'agit d'une avancée incontestable qui a favorisé

l'émergence de slogans anti Moubarak et l'amplification du mouvement social dans toute l'Égypte. Depuis 2005, les actions des travailleurs égyptiens : piquets de grève, rassemblement dans les lieux de travail, se comptaient par milliers par an. En 2008, le déclenchement de la grève de Mahallaa groupant 24 000 travailleurs et travailleuses du textile a rompu le sentiment de peur qui paralysait tout le peuple égyptien et surtout les couches sociales les plus pauvres. Cette grève, très soutenue a eu les mêmes effets que celle des mines de la région de Gafsa en Tunisie, déclenchée également la même année.

Tous ces éléments indiquent clairement que le mouvement syndical égyptien indépendant était fortement présent dans le processus révolutionnaire. Kamel Abouaita figure connue du syndicalisme indépendant, arrêté plusieurs fois à cause de son militantisme syndical affirmait que tous les noyaux des syndicats indépendants étaient actifs sur la place Attahrir dès les premiers rassemblements...



© info-palestine.net

Le retour du syndicalisme marocain

Après quelques années de distance de la scène politique et sociale, le syndicalisme marocain pruriel, marqué par une grande tradition de collaboration avec les partis politiques, s'est trouvé depuis le déclenchement du soulèvement social en Tunisie dans une position de combat, soutenant sans réserve les revendications, d'abord des employés du secteur publique puis de ceux du secteur privé. Tous les syndicats notamment les importants (l'UMT, UGTM, la CDT...) ont su mobiliser et encadrer le mouvement social. C'est à partir de 2009 qu'après une période de désenchantement syndical qu'une nouvelle conscience émergea, donnant aux syndicats un rôle nouveau dans la contestation et dans la défense des travailleurs. Les premiers slogans adoptés par les syndicats portaient sur la justice sociale et le partage des richesses du pays avec plus d'égalité et de solidarité. Ces syndicats ont participé à toutes les manifestations dont certains étaient proche du mouvement du 20 février. Dans cette lutte, les employés et les travailleurs ont perdu progressivement ce que l'on appelle au Maroc le désenchantement syndical. Dans ce contexte, une nouvelle page du syndicalisme s'est ouverte contre l'ostracisme à travers la volonté de ces derniers de collaborer avec tous les mouvements démocratiques pour

soutenir les libertés fondamentales, la réforme des structures étatiques, les élections transparentes et un développement soutenu dans les régions les plus pauvres. Tous les slogans émanant des syndicats au Maroc rejoignent globalement ceux de la Kasbah à Tunis et ceux de la place Tahrir : Égalité, dignité, liberté. Une autre caractéristique importante du syndicalisme marocain lors de cette grande marche vers la démocratie, tous ses leaders ont appelé à une unité de l'action syndicale permanente et stratégique pour faire pression sur toutes les instances de décisions relatives à la fois à la condition de vie des travailleurs et des couches les plus pauvres de la société et exigeant l'introduction dans la nouvelle constitution de tous les droits syndicaux dans tous les

secteurs et toutes les entreprises. Sans révolution les syndicats marocains ont pu rejoindre le printemps arabe avec une mobilisation de la population marocaine sans précédent.

Ce que l'histoire retiendra

Sans aller dans une explication historique et politique trop lourde, on peut avancer l'hypothèse qui démontre que, c'est dans les pays où le syndicalisme a été présent, vif, revendicatif et parti prenante du mouvement démocratique, que nous avons assisté à la chute de la dictature, à la dénonciation de la corruption du néocolonialisme interne. Par contre dans les pays où le mouvement syndical était absent ou inactif (La Syrie, Le Yémen, le Bahreïn, la Libye) le

mouvement fut, encerclé presque étouffé par le tribalisme ou par l'intervention militaire.

Cette nouvelle situation politique dans les pays arabes impose une nouvelle approche du mouvement syndical, une profonde réflexion s'impose autour des nouveaux rôles du syndicalisme arabe :

Comment élargir l'action syndicale à toutes les composantes du mouvement social ? Quelles stratégies face aux pluralismes syndicales ? Comment structurer et décentraliser l'action syndicale ? Quel sont les nouveaux champs des interventions ? Le rôle du syndicalisme dans la rédaction de la nouvelle constitution.

Ridha TLILI

Sociologue, Université de La Manouba

Dinar/Euro : Le seuil psychologique

Nos éminents professeurs nous ont appris sur les bancs de l'Université que le niveau de la monnaie nationale par rapport aux devises joue un rôle fondamental sur deux plans. D'une part, sur le plan interne, le niveau de la monnaie affecterait directement le prix des produits importés. D'autre part, sur le plan externe, la variation de la monnaie nationale aurait un impact sur la compétitivité des produits nationaux destinés à l'exportation.

Quelle est la conséquence de ces variations sur l'économie tunisienne ?

On essayera de répondre à ces questionnements à travers une approche factuelle systémique.

L'UE représente 80 % des échanges de la Tunisie

Les observateurs ont de bonnes raisons pour s'inquiéter quant à la force de l'euro qui valait 2,0019 le 23 février dernier.

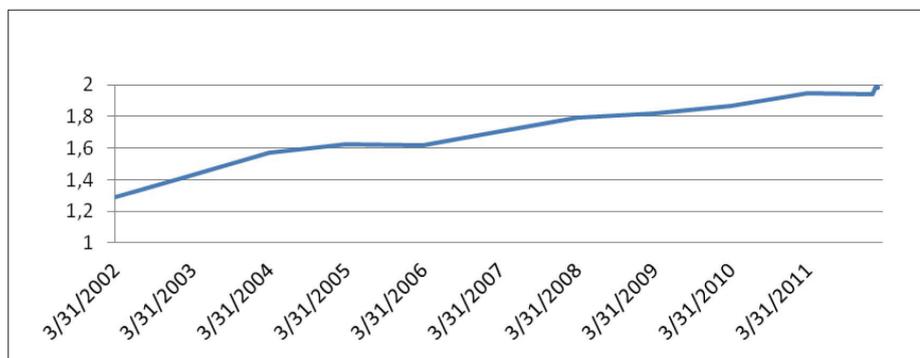
structurel, un Dinar faible par rapport aux monnaies de références. Mais pourquoi toute cette focalisation sur l'Euro et l'UE ? Tout simplement, car les échanges de la Tunisie se font à hauteur de 80 % avec l'UE.

Une dette tunisienne libellée en Euro

Les conséquences de la dépréciation de la monnaie tunisienne sont aussi multiples que directes. En effet, cela peut désavantager les exportations tunisiennes et entraver la relance économique déjà fragile. Il faut rappeler que la balance commerciale a enregistré un recul en 2011 de 5 % par rapport à 2010 enregistrant un déficit de 8610 MD selon l'INS. La faiblesse de la monnaie tunisienne peut éventuellement permettre d'avoir une reprise des exportations grâce aux gains en matière de compétitivité/prix. Cela reste hypothétique, car les bienfaits de la baisse de la monnaie sur les exportations ne peuvent se faire que dans un climat économique stable. Or, en ce moment, c'est loin d'être le cas : sit-in à répétition entravant la production, administration tournant au ralenti, tiraillements politiques, insécurité...

Dans le même temps, les importations pèseront lourdement sur la balance commerciale déjà déficitaire. On assistera au renchérissement des produits importés dont certains sont incompressibles tels que les produits alimentaires. D'ailleurs, le poids du manque des produits alimentaires commence à se sentir dans le budget des ménages. Ces produits ont connu ces derniers temps une augmentation galopante des prix. Ceci a impacté massivement le pouvoir d'achat de l'ensemble des consommateurs toutes catégories confondues. Cependant, cette baisse de la valeur du Dinar va faire augmenter mécaniquement la valeur de la dette puisque 60 % de celle-ci est libellée en Euro.

Historique des taux de change EURO/TND (2002 – 2012)



Source : calcul de l'auteur à partir de la base de données de l'INS

Cette pensée nous a traversé l'esprit le 23 février 2012. La valeur de l'Euro par rapport au Dinar n'a jamais été aussi haute : le cours a dépassé 2 Dinars pour l'acquisition d'un euro (2,0019). C'est un avènement majeur pour un pays comme la Tunisie dont l'économie est tournée vers l'extérieur. La dépréciation de la valeur de la monnaie n'a pas tardé à faire écho. Certains avancent que la baisse du Dinar vis-à-vis de l'Euro est imputée à des facteurs exogènes. Alors que d'autres stipulent que cette nouvelle cotation est due à des faits endogènes. Ceci nous amène à poser les questions suivantes : pourquoi le Dinar tunisien subit autant de fluctuations et quelles en sont les raisons ?

Durant la dernière décennie, le Dinar a perdu du terrain vis-à-vis des deux principales devises du panier de sa cotation (Euro/Dollar) et ne profite plus du rééquilibrage entre l'Euro et le Dollar. Comme l'indique le graphique ci-dessus et quand bien même la tendance était prévisible, le 23 février 2012 fut un jour qui a marqué l'esprit des Tunisiens. La gestion de change du Dinar a eu pour constante un repli. Ce glissement a occasionné le recul de la valeur du Dinar par rapport à l'Euro de 4 % par an sur les dix dernières années. Cette barre symbolique était prévisible, certes, mais inquiétante. En fait, depuis les années 1980, la BCT a choisi, d'un point de vue

Les prix augmentent, le chômage en hausse

À l'intérieur des frontières, on peut légitimement s'inquiéter des performances économiques. Du moins sur le court terme, les choses ne devraient pas s'arranger avec la faiblesse de la monnaie. En temps normal, tout étant égal par ailleurs, cette dépréciation permet théoriquement de maîtriser l'inflation corrélant, de ce fait, l'évolution de la masse monétaire. Or factuellement, l'inflation a dépassé les 5 % en janvier 2012 comparée à janvier 2011. Force est de constater que les autorités de compétence et le gouvernement de transition s'essayent à des mécanismes de maîtrise d'inflation, mais a priori, sur le terrain, les prix continuent à augmenter. Mais jusqu'à quand cette situation demeurera soutenable ?

Pendant ce temps, le taux de chômage continue à augmenter pour atteindre 18,9 % soit 738.400 personnes (dont 72,1 % en dessous de 30 ans et 30,5 % diplômé du supérieur) selon l'INS. C'est l'une des raisons qui ont poussé à la prolifération de l'économie souterraine.

Plus grave, 174 entreprises étrangères ont fermé et quitté la Tunisie pour aller s'installer ailleurs, poussant le nombre de chômeurs vers le haut et la création de la richesse vers le bas. Dans le même temps, la proposition de « se débarrasser » d'une partie des chômeurs en les envoyant à la Libye voisine n'est pas crédible. On ne fait que fuir la réalité. Il faut être conscient qu'on ne peut pas baisser le chômage (selon les prévisions du gouvernement en place) en une seule année simplement par la collaboration avec l'étranger. La demande étrangère en main-œuvre reste spécifique et limitée. La lettre d'information de l'OCE [INS, février 2012] indique que la faiblesse de l'économie est due au cantonnement de cette dernière à des secteurs à faible productivité et son rattachement à la zone Euro. Ces éléments structurels rendent le modèle de croissance peu soutenable et incapable d'être créateur d'emploi. De ce fait, la résorption du

chômage devient invraisemblable sur le court terme.

Les perspectives de l'économie tunisienne

L'augmentation de la valeur de l'Euro vis-à-vis du Dinar coïncide avec l'annonce de la BCT d'un léger redressement de la situation économique dans son communiqué du 15 février indiquant « l'apparition de prémisses d'amélioration de l'économie nationale au début de l'année en cours à travers la progression du rythme des échanges commerciaux avec l'extérieur » !

Paradoxalement, dans son communiqué du 27 février 2012, l'agence de notation Fitch a décidé de dégrader la note de la dette de la Tunisie à long terme de BBB à BBB- gardant une perspective négative. Même si nous espérons une meilleure situation économique à moyen et long terme, l'agitation actuelle a détérioré les perspectives économiques de court terme. Les incertitudes n'en restent pas moins élevées. Le risque d'une réelle flambée des prix reste d'actualité et amplifierait davantage le marasme économique de la Tunisie. La grande peur viendrait de l'installation d'un cercle vicieux appuyé par une stagflation.

Ainsi, tous les efforts doivent se focaliser sur une politique d'emploi dans des secteurs productifs. Cela va permettre d'augmenter, mécaniquement, le pouvoir d'achat, la redistribution de la richesse, l'accroissement du PIB, tout en bénéficiant de l'effet multiplicateur des dépenses publiques. Cependant, il ne faut pas occulter le rôle de la BCT dans la régulation de l'inflation avec la collaboration du gouvernement via une information transparente et symétrique afin de rétablir la confiance de l'investisseur et du consommateur.

Par-delà ce mini-choc de change, il faut rester lucide. Toute économie cherche à se relancer dans cet environnement complexe frappé par la crise mondiale. Pour la Tunisie, nous proposons deux possibilités afin de

sortir de ce goulot d'étranglement. Le salut pourrait venir de l'investissement avec l'implication des banques. Mais, il faut que les entreprises jouent le jeu en recrutant suffisamment et en ne se refaisant pas une santé financière au détriment des objectifs de la relance économique. La deuxième solution serait de stimuler la demande intérieure et relancer la consommation en maîtrisant le niveau l'inflation. Cette stratégie nous paraît la plus judicieuse, sauf qu'avec le projet de la Loi de Finance Complémentaire de l'année 2012 (augmentation de diverses taxes) l'augmentation du pouvoir d'achat semble incompatible.

Selon l'INS [février, 2012] : « cette année restera également dans l'histoire comme une année de récession sur le plan économique. Mais, en ce début 2012 et au-delà des polémiques sur le degré de contraction du produit intérieur brut en 2011, le temps des illusions est maintenant révolu, vient celui des conséquences et surtout de l'action ». Mais quel type d'action ? Les décideurs de la politique économique doivent adresser un message fort permettant de pallier l'instabilité institutionnelle et installer un climat des affaires favorable, un plan de stabilisation réduisant les déséquilibres macro-économiques et un regain de la confiance pour tous. Au-delà de ce débat, il serait question de la souveraineté économique de la Tunisie. Nous ne sommes pas adeptes du souverainisme absolu, bien au contraire, l'économie tunisienne doit rester une économie ouverte sur l'extérieur. Néanmoins, l'intervention des capitaux étrangers permettra-t-elle de maintenir la souveraineté économique de la Tunisie ? Ne devrions-nous pas plutôt chercher la solution ailleurs via l'invention d'un nouveau modèle économique ?

Mohamed Slim SASSI

Enseignant en économie et finance
Doctorant à l'EDEAGE (Sorbonne Nouvelle – Paris 3)

Affrontements armés, réseaux tribaux et prédation aux frontières de la Libye

Depuis le mois de février 2012, les frontières libyennes connaissent une flambée de violence et d'affrontements armés. De M'saéd aux portes de l'Égypte à Ras Jdir sur la frontière tunisienne et de Ghat sur la route du Niger à Lâwinet aux environs de Koufra, des milices armées ont investi les postes frontaliers et douaniers ainsi que les pistes de la contrebande chassant les fonctionnaires récemment affectés par le gouvernement provisoire de Tripoli. Ces milices sont composées en général de jeunes issus de tribus ou de groupes ethniques dont les

territoires historiques sont situés à proximité ou à cheval sur l'une ou l'autre des frontières. Elles sont aussi l'émanation des réseaux de contrebandiers actifs sur les routes et les pistes reliant les principaux marchés de Libye aux pays frontaliers.

Toutefois, au-delà des similitudes des situations qui caractérisent les actions armées d'occupation des postes par les diverses milices, les configurations de chaque situation restent marquées par des spécificités qui peuvent être succinctement exposées comme suit :

Le poste de ras Jdir à la frontière tuniso-libyenne : Un butin de guerre âprement disputé

Les milices de la ville de Zouara¹ ont occupé le poste de ras Jdir et ont imposé une administration des douanes et de la sécurité issue de leurs rangs, considérant ainsi la prise de contrôle de cette frontière comme un « butin de guerre ». Grâce à ce fait d'arme, les milices de Zouara ont, dans une première phase, contraint les Libyens originaires de toutes les autres régions du pays et particulièrement les commerçants

transitant par la frontière, à leur verser des « droits de passage » avant de monopoliser progressivement, dans une seconde phase, le commerce transfrontalier avec la Tunisie.

L'absence de l'Armée et des forces de sécurité à la frontière a favorisé l'essor, sans précédent, des trafics de stupéfiants et de la contrebande des boissons alcoolisées en direction de la Libye². La recrudescence des activités d'échanges contrôlées par les milices de Zouara a amené celles-ci à étendre leur emprise sur l'ensemble du « territoire » qui s'étend de la ville de Ajilet au poste de Ras Jdir et notamment sur les routes qui relient la capitale Tripoli à la frontière tunisienne. Cette mainmise sur la frontière suscite l'animosité de plusieurs tribus et milices armées dans l'Ouest libyen et particulièrement celles de Regdaline et d'Al Jamil³. Ces dernières n'ont pas hésité à organiser une série d'attaques sanglantes destinées à déloger les milices de Zouara de leurs postes et à s'assurer le contrôle des routes de la Tripolitaine en canalisant les flux commerciaux et de contrebande suivant une voie située plus au Sud et traversant leurs territoires tribaux respectifs. Tentatives qui se sont souvent soldées par des échecs face à l'intensité de feu déployée par les miliciens lourdement armés de Zouara.

Les milices de Zouara –qui ont par le passé entretenu d'étroites relations avec leurs partenaires tunisiens de Ben Guerdane– ont à plusieurs reprises traversé la frontière tunisienne pour des expéditions punitives contre les réseaux de contrebandiers récalcitrants. Mais ce sont les exactions commises contre les éléments de la Garde Nationale tunisienne, le pilonnage des postes de douane et l'enlèvement des soldats qui sont les plus spectaculaires et témoignent de la volonté (et des capacités logistiques et financières) de la milice de Zouara d'imposer un nouveau rapport de force à la frontière.

Le poste de M'saéd à la frontière égypto-libyenne : Le compromis entre les réseaux

Les milices de Toubrouk (*Thouwaar Deraâ Tobrouk*)⁴ ont investi le poste de M'saéd après avoir chassé les autres groupes armés qui s'y sont installés depuis le début des événements en mars 2011. Toutefois, les habitants de Selloum et de Boukbouk, localités égyptiennes proches de la frontière, redoutant la mainmise de cette milice sur le commerce transfrontalier et notamment le trafic du carburant, ont organisé une expédition qui leur a permis de repousser les groupes armés vers l'intérieur du territoire libyen. Les escarmouches et les combats localisés se sont déroulés sous l'œil de l'Armée égyptienne qui s'est abstenue de toute intervention. Depuis le mois de février 2012, une sorte de compromis semble régir les rapports entre les acteurs dans la région. Les milices de Toubrouk contrôlaient une

partie importante des trafics de carburant et de produits alimentaires subventionnés en direction de l'Égypte, et les groupes de Selloum domineraient la filière des passages clandestins des travailleurs vers la Libye.

La Piste de Dongola à Lâwinet à la frontière soudano-tchado-libyenne : Le poids des guerres et la tentation de la scission

Différemment des deux précédentes frontières, la région orientale du Fezzan a servi ces dernières années comme base arrière pour plusieurs groupes armés dissidents ayant participé aux soulèvements du Darfour ou de l'Ennedi. La disparition de Kadhafi a suscité les ambitions des minorités ethniques de la région et particulièrement les



© Photographie Hamideddine Bouali.

Toubous dont le territoire historique est situé à cheval sur les trois pays limitrophes. L'éloignement de la capitale Tripoli et de Benghazi ou Misratha, foyers principaux du soulèvement armé en Libye, a permis aux Toubous d'asseoir leur domination sur la majeure partie de la route de Dongola et de chasser toutes les autres milices qui se seraient opposées à leur projet. Toutefois, la valorisation du commerce transfrontalier de la « piste de Dongola » nécessitait le réseautage d'une série de villes-étapes et principalement Koufra et Sebha. Or, ces villes, bien que peuplées par une importante communauté Touboue, n'en étaient pas moins des villes-garnison et abritaient d'autres groupes tribaux, dont les Zouï qui jouissaient de solides alliances avec les puissantes milices du Nord. Les affrontements qui eurent lieu en février et mars 2012 se sont soldés par un partage de facto des territoires dans les deux villes et une hégémonie totale des groupes Toubous sur la piste de Dongola et son principal poste Lâwinet. Face aux contestations émanant des autres milices ennemies, les groupes Toubous, forts de leurs succès sur le terrain, ont agité la menace de sécession, laquelle serait le prélude à l'édification d'un « État national pour le peuple Toubou »⁵.

Par le passé, le régime de Kadhafi a permis, dans certaines mesures et selon les contextes, l'interpénétration des circuits de l'économie informelle avec ceux qui sont organisés et structurés par l'État et les autres

acteurs privés. Cette interpénétration ne fut pas l'œuvre ou la conséquence de la corruption des fonctionnaires ou l'expression d'un quelconque laxisme, mais comme une forme de clientélisme, une politique clairement établie et instituée à des fins de régulation politique et économique. Cette politique a donc transformé peu à peu les frontières en ressources accaparées par certains groupes tribaux locaux. La chute du « Guide » aurait pu déboucher sur une remise en cause des « privilèges de la frontière » et l'arrivée de nouveaux acteurs pour concurrencer les anciens cartels. Toutefois, la mobilisation des tribus dont les territoires vécus ou revendiqués se situent dans les zones frontalières, a mis en échec la recomposition des rapports de force. Cette mobilisation a dépassé le simple cadre de la solidarité entre les membres d'un même groupe tribal ou ethnique et a fait appel à une multitude de réseaux sécuritaires, politiques mais aussi ceux actifs dans les trafics d'immigrés ou de stupéfiants. C'est cette forme de mobilisation-alliance entre réseaux qui constitue aujourd'hui l'un des traits saillants de la dynamique qui anime les territoires situés de part et d'autre des frontières libyennes.

Cette dynamique prend la forme d'une ruée armée des groupes tribaux vers l'occupation armée des frontières, la mise en exergue des revendications sur la prédominance du territoire, la subversion de la frontière et la réinvention-réactivation des représentations symboliques ancrées dans les valeurs du passé autour de la terre, l'accaparement exclusif des aires spatiales des réseaux mondialisés de la contrebande, la monopolisation du contrôle des lieux et des axes par lesquels passent les flux d'hommes, de biens et de capitaux. Les processus dans leur ensemble ne marquent-ils pas la pérennisation d'un type de mise en valeur des frontières, fondé sur la prédation exclusive et sur une rupture avec le projet de l'État-nation post-révolutionnaire ?

Rafaa TABIB

Sociologue, Université de La Manouba

1. Ville côtière de la J'farra libyenne située à près de 55 km de Ras Jdir. Sa population est estimée actuellement à 50 000 habitants majoritairement Amazighes.

2. Les habitants de Ben Guerdane ont inventé une formule sarcastique pour désigner les exactions des milices de Zouara et leur penchant pour l'alcool (bière contre nourriture), formule qui rappelle celle en vigueur lors de l'embargo onusien sur l'Irak (pétrole contre nourriture).

3. Localités situées à la périphérie de Zouara.

4. Révolutionnaires du bouclier de Toubrouk.

5. Déclaration d'Aïssa Abdelmajid, principal chef des milices touboues, au journal *Al Watan* en date du 13 février 2012.

AGENDA DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR OU EN PARTENARIAT AVEC L'IRMC

✓ 29-30 avril 2012 (Univ. El Manar-IRMC)

Development durable, citoyenneté et société civile

Quatrième séminaire euroméditerranéen du programme AAP CPU-IRD 2011-2012, organisé par l'Université El Manar, l'Université de Haute Alsace et l'Association tunisienne pour le droit de la santé (ATDS), en partenariat avec l'IRMC. Le 29 avril à l'Université El Manar et le 30 avril à la bibliothèque de l'IRMC. Coordination : Amel Aouij-Mrad et Josiane STOESSEL.

✓ 4 mai 2012 (IRMC-Tunis)

Les nouveaux enjeux de la laïcité
Conférence de Henri PEÑA RUIZ Docteur en philosophie, Maître de conférences à l'IEP (Paris), ancien membre de la commission Stasi sur l'application du principe de laïcité dans la République. Organisée dans le cadre du programme de recherche *Religion et processus de démocratisation dans le pourtour méditerranéen*, sous la responsabilité de Mohamed-Cherif FERJANI.

✓ 11-12 mai 2012 (Sidi Bou Saïd)

Réunion de synthèse du programme de recherche IRMC : *Religion et processus de démocratisation dans le pourtour méditerranéen*, sous la responsabilité de Mohamed Cherif FERJANI, professeur en sciences politiques en délégation CNRS à l'IRMC.

✓ 23 mai 2012 (Aix-en-Provence)

Mobilités entrepreneuriales & espace méditerranéen XVII^e-XXI^e siècles

Journée d'étude organisée par l'IRMC, l'UMR Telemme et le programme MIMED. Coordination : Sylvie DAVIET, géographe en délégation CNRS à l'IRMC.

✓ 1^{er} -2 juin 2012 (Institut Pasteur-Tunis)**Les Instituts Pasteur au Maghreb, mémoire et devenir**

Colloque organisé à l'Institut Pasteur de Tunis en partenariat avec l'Institut Pasteur de Tunis, l'Institut Français de Tunisie (IFT), l'IRMC, l'Institut de recherche et de développement (IRD), l'Association tunisienne pour le droit de la santé (ATDS) et avec le soutien l'Université virtuelle de Tunis (UVT).

✓ 8 juin 2012 (IRMC-Tunis)

Représentations sociales en psychologie

Conférence de Denise JODELET, psychosociologue, directrice d'études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales (EHESS).

✓ 18-20 juin 2012 (Hammamet)

Les Méthode d'observation en démographie et sciences sociales

Ecole doctorale co-organisée par l'IRMC, l'Institut National des Etudes Démographiques (INED)-Paris et la Faculté des sciences Sociales et humaines de Tunis, avec la participation du CRASC d'Oran et de l'AMERM (Maroc).

✓ 22 juin 2012 (IRMC-Tunis)

Les représentations trans-sahariennes dans le cinéma tunisien

Conférence de Charlie SUGNET, organisée dans le cadre du programme *Enjeux identitaires des mobilités subsahariennes au Maghreb. Sud-Nord : refonte des frontières du soi*, sous la responsabilité de Stéphanie POUESSEL.

H O R A I R E S

Horaires d'ouverture de la salle de lecture

Janvier-juin / septembre-décembre :
les jours ouvrables,
du lundi au vendredi

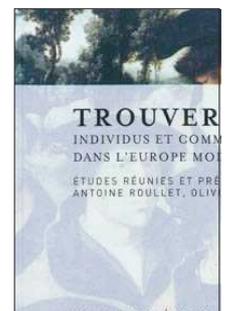
9h -17h

Juillet : les jours ouvrables, du
lundi au vendredi : 8h30 à 14h30



Actualités de la bibliothèque de l'IRMC : Des échanges de livres entre Madrid et Tunis

L'IRMC et la Casa de Velazquez à Madrid viennent de procéder à un échange important d'ouvrages édités par chacune des structures. Centre de recherche et centre de création artistique, la Casa de Velazquez fait partie des cinq Écoles françaises à l'étranger, placées sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et qui comme l'IRMC reçoit des chercheurs, organise des manifestations scientifiques en partenariat avec d'autres établissements et propose un important fonds dans sa bibliothèque. Un récent accord entre les deux centres inaugure une nouvelle politique d'échange entre les deux bibliothèques. Ainsi, l'IRMC et la Casa de Velazquez ont tous deux donné et reçu respectivement plusieurs publications. Cette nouvelle acquisition de l'IRMC rassemble différentes collections de la Casa : la "Collection de la Casa de Velazquez", la "Bibliothèque de la Casa de Velazquez", et les "Mélanges" qui sont des éditions de thèses, des programmes collectifs de recherche ou d'actes de colloques organisés par la Casa de Velazquez. Ces publications couvrent, de l'Antiquité à nos jours, un large éventail d'aires géographiques (Espagne, Portugal, Amérique latine et Maghreb) et de spécialités (histoire, archéologie, littérature, géographie, sociologie, anthropologie, linguistique...).



Responsable de la Lettre de l'IRMC : Pierre-Noël Denieul
Responsable Communication : Hayet Naccache
Secrétaire de rédaction : Romain Costa
Conception graphique et PAO : Bisma Ouraïed-Menneï

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org